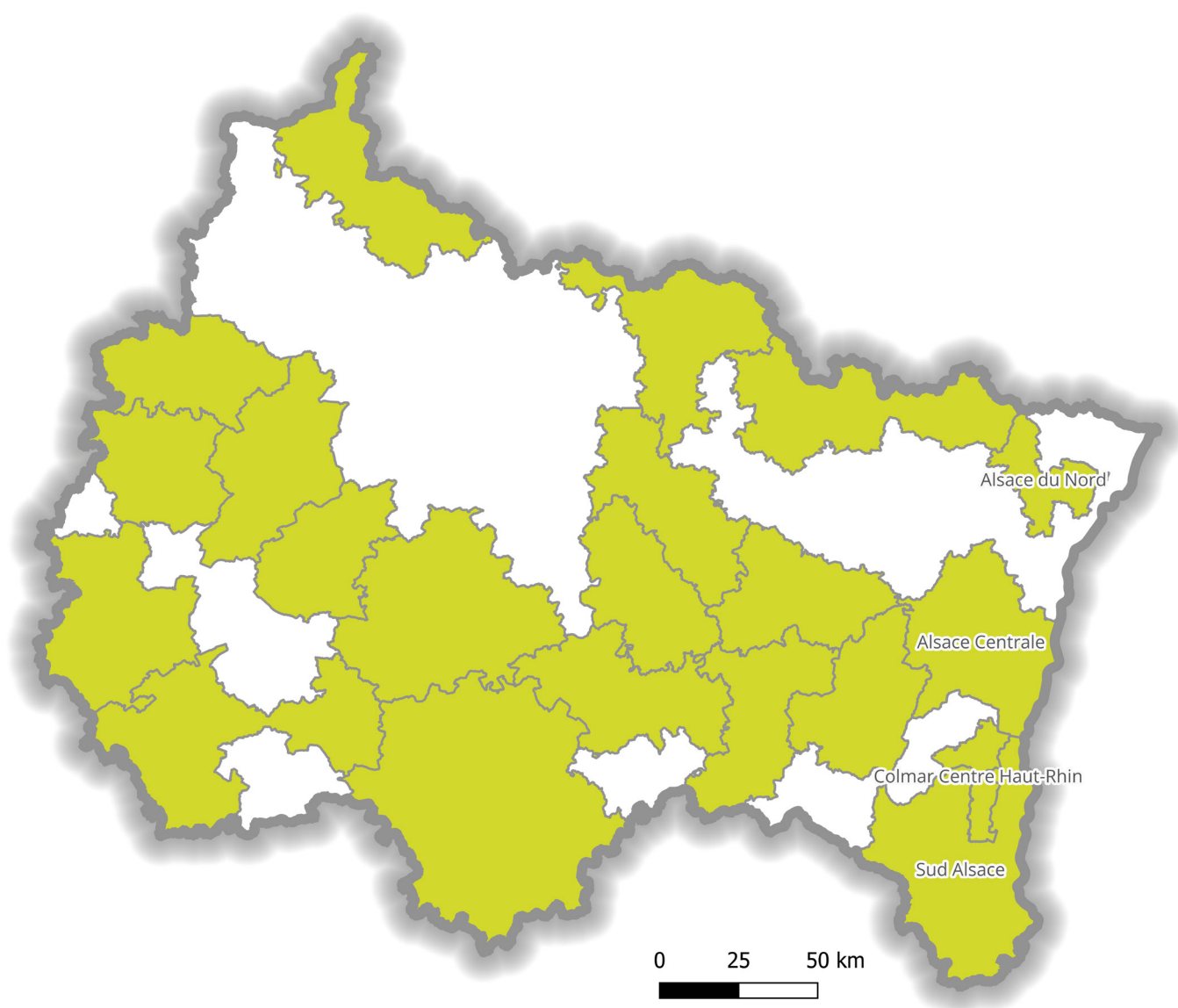


Présentation du Territoire d'Industrie Sud Alsace



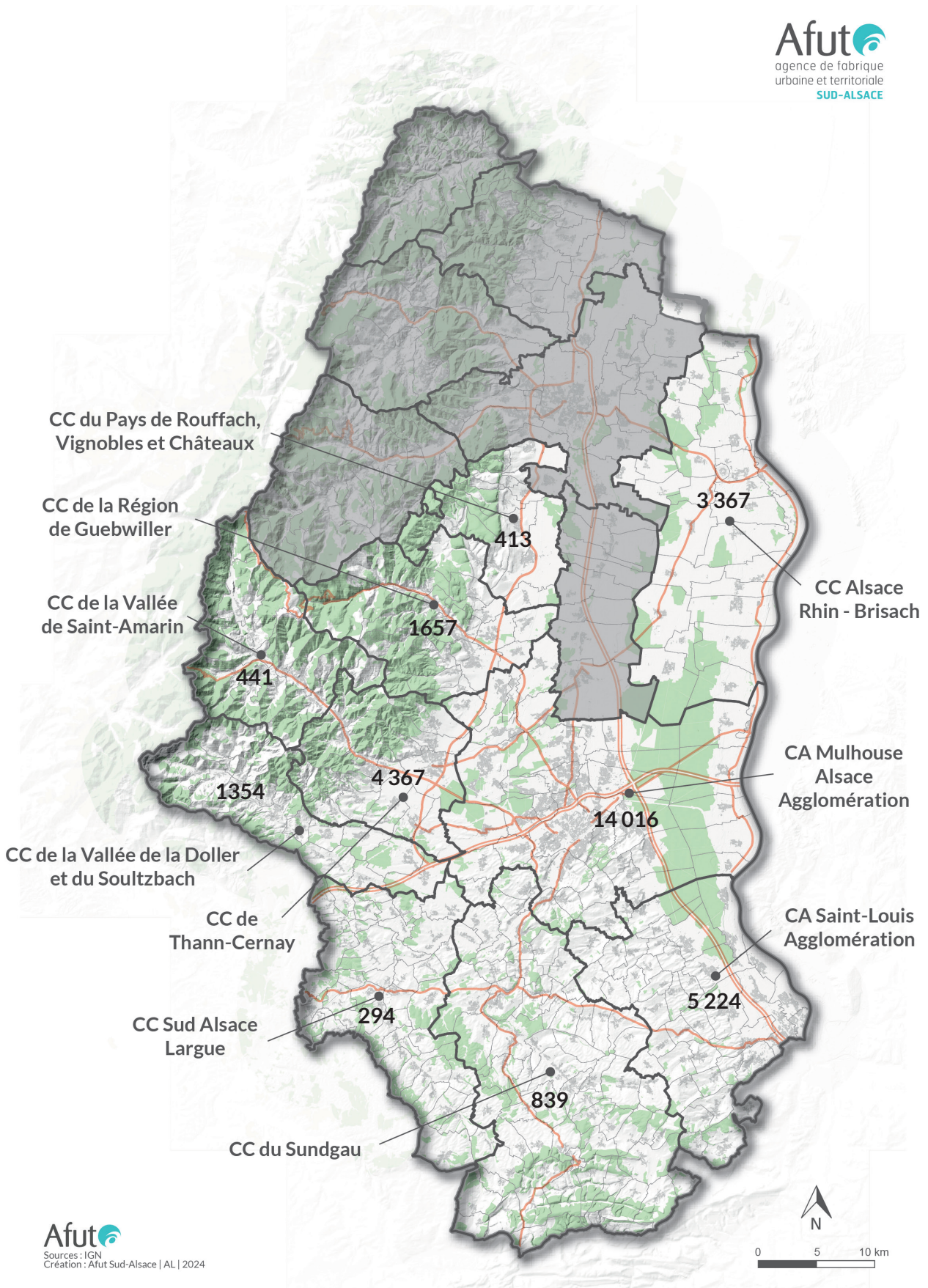
Etat des lieux, structure des activités,
localisation, évolutions...

GLOSSAIRE

ACCE	Artisans, Commerçants, Chefs d'Entreprises
ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
Afut	Agence de Fabrication Urbaine et Territoriale Sud Alsace
ANCT	Agence Nationale de la Cohésion Territoriale
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CA	Communauté d'Agglomération
CC	Communauté de Communes
CPIS	Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures
DE(LD)	Demandeur d'Emploi (Longue Durée)
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
IAA	Industries Agro- Alimentaires
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
NAF	Nomenclature des Activités Française
PI	Professions Intermédiaires
SCOP	Société Coopérative de Production
TISA	Territoire d'Industrie Sud Alsace
UL	Unité Légale
URSSAF	Union de recouvrement Sécurité Sociale et Affaires Familiales

■	Introduction	05
■	Vue d'ensemble	06
■	La répartition spatiale des activités industrielles	08
■	Les spécialisations locales	09
	Les activités dominantes dans les principales intercommunalités	09
	Comparaison France / TISA	10
■	L'évolution des activités industrielles	11
	Par intercommunalité	11
	Par branche	11
	Comparaison France / TISA	12
■	Quel renouvellement des activités industrielles ?	13
■	Zoom sur les services à l'industrie	14
	Les effectifs du TISA évoluent de façon erratique	14
	Un ratio par emploi inférieur à la moyenne nationale	14
■	Les établissements étrangers du TISA	15
	Le poids des établissements étrangers	15
	Le poids renforcé par l'importance des sites	15
	Une forte concentration spatiale	16
■	Les flux de travailleurs transfrontaliers	17
	Les transfrontaliers français à Bâle Ville	17
	L'emploi transfrontalier par secteur	18
■	Socio-économie du TISA	19
	Un faible dynamisme démographique	19
	Vieillesse de la population	19
	Les catégories socioprofessionnelles	20
	Le niveau de formation de la population	20
	Offre et demande d'emploi	21
	Revenus et inégalités	23
■	Conclusion	24
	Annexes : les principaux établissements des EPCI	25

Nombre d'emplois industriels dans les EPCI du territoire d'industrie sud Alsace. ACOSS, 2024



Le programme Territoire d'Industrie

Le **label Territoire d'Industrie** a été initié par l'Etat en 2018 et reconduit en 2023. Il s'agit d'un programme co-porté par la Direction Générale des Entreprises (DGE) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), pour accompagner la **réindustrialisation** des 183 territoires labellisés.

Les Territoires d'Industrie s'engagent en faveur de la réindustrialisation du pays à travers la mise en œuvre de plans d'action portés par les **élus et les industriels**, accompagnés par l'Etat, les opérateurs et les Régions afin d'accélérer les projets industriels locaux.

L'objectif est de mobiliser les acteurs locaux pour **développer l'industrie**, accélérer les implantations industrielles et les créations d'emplois dans les bassins ; d'accompagner l'industrie dans sa transition vers **l'industrie verte**.

Les projets, pour être soutenus, doivent avoir un **caractère « structurant »** de par leurs impacts positifs en matière **écologique, industrielle et territoriale**.

Un certain nombre d'outils et de dispositifs sont donc disponibles pour renforcer l'économie industrielle ; c'est une opportunité à ne pas manquer.

Pour pallier le risque d'un certain essoufflement du couple élu/chef d'entreprise chargé d'animer chacun des Territoires d'Industrie, l'Etat a encouragé chacun d'eux à recruter un.e chargé.e de mission afin de les assister et d'assurer la continuité de l'animation du territoire.

Le périmètre du Territoire d'Industrie Sud Alsace

Entre les deux programmations, le périmètre du Territoire d'Industrie Sud Alsace a évolué. La Communauté de Communes Centre du Haut-Rhin, membre du Territoire d'Industrie Sud Alsace lors de la première programmation, a souhaité rejoindre le Territoire d'Industrie Colmar-Centre du Haut-Rhin. Le Territoire d'Industrie Sud Alsace comprend donc à ce jour **dix intercommunalités**.

Les objectifs de ce travail

Le premier objectif est de donner à voir le Territoire d'Industrie Sud Alsace, en allant au-delà des données de cadrage présentées par l'ANCT dans sa présentation de chacun des Territoires d'Industrie. Pour juger des

spécificités de l'industrie locale, ce n'est plus l'ensemble des Territoires d'Industrie français qui sont pris en référence, mais le territoire d'industrie lui-même, ce qui permet de juger des **spécificités de chaque « sous-territoire »** qui le compose.

Afin de connaître le degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité des composantes territoriales du Territoire d'Industrie, nous nous sommes attachés à la spatialisation des activités et à la mesure du degré de spécialisation des territoires.

Enjeu important : si tous les territoires composant le Territoire d'Industrie ont des spécialités sectorielles distinctes, le travail en commun risque d'être d'autant plus difficile. Les données montrent heureusement que les différents territoires sont concernés par des problématiques de branches proches, ce qui devrait faciliter le travail conjoint.

Il n'en reste pas moins que la spécialisation quelque fois très forte de certains territoires pose la question de leur vulnérabilité et de la nécessaire recherche de **diversification des activités**. A fortiori lorsque la spécialisation d'une intercommunalité est le fait d'un très **faible nombre d'établissements** très importants.

S'intéresser par ailleurs à la **création d'unités légales** industrielles permet également de s'interroger sur la **capacité de l'économie industrielle locale à se renouveler**. Cette question est d'autant plus pertinente que la vague d'implantation d'entreprises étrangères sur le territoire est largement derrière nous.

Certes, nombre d'établissements à capitaux étrangers sont fortement ancrés sur le territoire du fait de l'ancienneté de leur implantation. Il n'en reste pas moins que les centres de décision sont quelquefois totalement extérieurs, éventuellement soumis aux **aléas géopolitiques mondiaux**. La forte présence d'entreprises étrangères dans certaines intercommunalités les fragilise potentiellement.

L'enjeu du Territoire d'Industrie Sud Alsace est donc tout autant -sinon plus- de **favoriser la création d'entreprises industrielles** et de faciliter autant que faire se peut le développement des activités déjà présentes sur le territoire, que de rechercher à faire venir des entreprises exogènes.

La présentation de ces données et de quelques pistes de réflexion quant aux réalités locales permettra aux élus, chefs d'entreprise et chargés de mission d'affiner leur feuille de route pour les années à venir.

Le TISA est un territoire

qui regroupe

274 141 actifs dont malheureusement **45 290 demandeurs d'emploi**

INSEE, RP 2022

France travail, T3 2025

Il compte

894 établissements industriels qui emploient **32 062 salariés**

ACOSS 2024

ACOSS 2024

(Soit **22% de l'emploi salarié privé** du territoire)

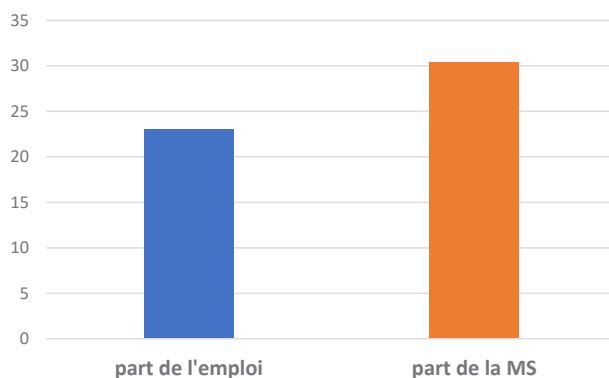
Et qui versent une **masse salariale annuelle brute de 1,5 milliards€**

URSSAF, 2024

Répartition par tranche de taille des principaux établissements industriels du TISA (SIRENE)

Taille	Nb d'établissements
de 20 à 49 salariés	156
de 50 à 99 salariés	57
de 100 à 199 salariés	38
200 salariés et plus	27

Poids de l'industrie dans le TISA (URSSAF, 2024)



Note sur la définition de l'industrie

L'industrie est ici entendue au sens large, en incluant les activités d'extraction, les activités liées à la production et distribution d'électricité et d'eau, ainsi que la gestion des déchets. Les données ne se limitent donc pas aux activités manufacturières stricto sensu.

Toutefois, pour ne pas faire apparaître indûment des établissements industriels là où de fait il n'y en a pas, les petites charcuteries, boulangeries et pâtisseries employant moins de 11 salariés ont été exclues. C'est également le choix fait par l'ANCT dans sa présentation des Territoires d'Industrie qui ne portait pour ces secteurs que sur les entreprises de 10 salariés et plus.

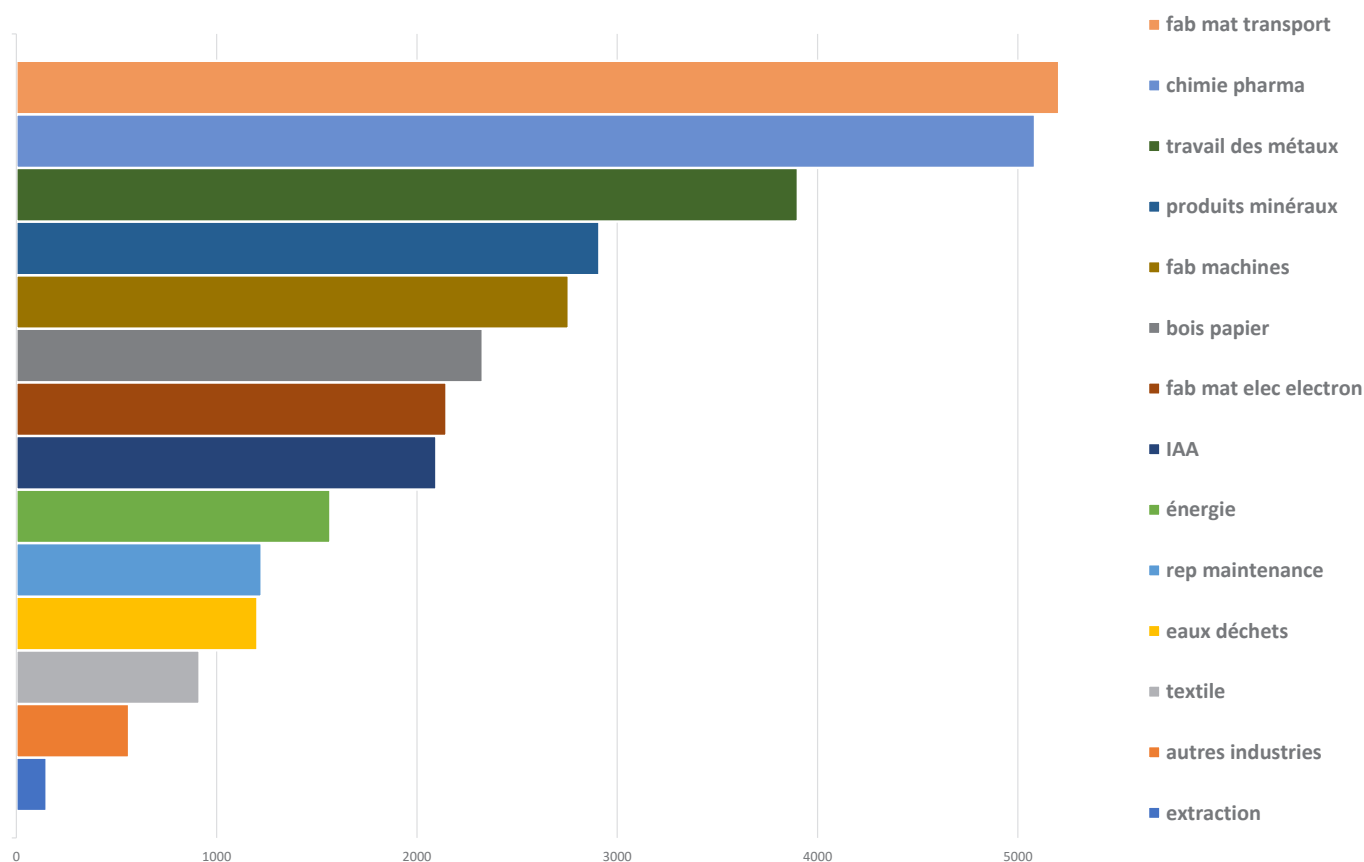
C'est dire l'importance économique de l'industrie qui rémunère nettement mieux que les autres secteurs ses salariés, ce qui a des effets d'entraînement sur l'ensemble du tissu économique.

Les sources mobilisées

L'essentiel des données proviennent de l'ACOSS qui recense l'ensemble des entreprises et des salariés du champ marchand (i.e des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale).

Les salariés fonctionnaires et les indépendants ne sont donc pas intégrés aux calculs.

Nombre de salariés du champ marchand par branche, en 2024 (Acooss)



Savoir jusqu'où agréger/désagréger les secteurs est toujours un exercice difficile. Si les activités sont trop agrégées, les différences locales disparaissent, si elles sont trop désagrégées, alors les volumes sont faibles et les calculs en pourcentages (de variation dans le temps des effectifs par exemple) n'ont pas beaucoup de sens. Le choix a été fait de regrouper les activités pour obtenir des branches ayant au moins 1 000 salariés. Les trois dernières étant marginales, elles ne font pas l'objet d'analyse dans ce qui suit.

Les branches qui ont le plus fort poids en emploi :

- Fabrication de matériel transport : 16,2 % de l'ensemble des salariés de l'industrie
- Chimie et Pharmacie : 15,9 %. Ces deux branches ont été regroupées car l'industrie pharmaceutique ne concerne quasiment que la CA de Saint Louis
- Travail des métaux : 12,2 %

Ces trois branches représentent donc plus de 44 % des emplois salariés de l'industrie du TISA.

Secteurs qui ont moins de 1 000 salariés :

- Textile : 2,9 %, cette activité qui a fait vivre le TISA n'existe aujourd'hui plus que comme activité « résiduelle »
- Autres industries : 1,8 %
- Extraction : 0,5 %. Ces 3 ensembles d'activités auraient pu être regroupées pour plus de lisibilité.

Trois activités industrielles dominant largement :

- La fabrication de matériel de transport, en l'occurrence ici exclusivement l'industrie automobile qui se trouve essentiellement dans l'agglomération mulhousienne, mais aussi dans la vallée de la Doller ou la CC Thann-Cernay,
- La chimie et la pharmacie avec des sites notamment dans la CA de Saint Louis, la CC de Thann-Cernay et la plateforme chimique d'intérêt national de Chalampé dans la CA de Mulhouse.
- Et enfin, activité très diffuse : le travail des métaux qui recouvre des activités larges qui vont de la fabrication de produits métalliques à la sidérurgie avec des entreprises comme Constellium dans la CC Rhin-Brisach (sidérurgie de l'aluminium) ou Tréfmétaux dans la CC de la Doller et du Soutzbach (tréfilerie de cuivre).

LA REPARTITION SPATIALE DES ACTIVITÉS

Les établissements

Nombre d'établissements industriels par intercommunalité du TISA (ACOSS)

EPCI	Nb établissements industriels	Part dans total TISA
CA Mulhouse Alsace Agglomération	392	43,8%
CC Thann-Cernay	106	11,9%
CA Saint-Louis Agglomération	86	9,6%
CC Région de Guebwiller	77	8,6%
CC Sundgau	60	6,7%
CC Alsace Rhin Brisach	58	6,5%
CC Vallée de la Doller et du Soultzbach	55	6,2%
CC Sud Alsace Largue	30	3,4%
CC Vallée de Saint-Amarin	18	2,0%
CC Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux	12	1,3%
Total	894	100%

La répartition des établissements industriels n'est pas homogène même s'il faut noter que toutes les intercommunalités hébergent des établissements industriels ; elles bénéficient donc toutes de la présence d'emplois et du versement de taxes importantes. C'est le gros avantage de l'industrie que de **diffuser des emplois et du revenu sur l'ensemble des territoires** là où les activités tertiaires se concentrent dans les pôles les plus urbains.

Cependant, 75 % des établissements sont situés dans 4 EPCI :

- Mulhouse
- Thann-Cernay
- Saint Louis
- Guebwiller

Les effectifs salariés

Nombre d'emplois salariés industriels par intercommunalité du TISA (ACOSS)

EPCI	Nb salariés industrie	Part dans total TISA
CA Mulhouse Alsace Agglomération	14 106	44,0%
CA Saint-Louis Agglomération	5 224	16,3%
CC Thann-Cernay	4 367	13,6%
CC Alsace Rhin Brisach	3 367	10,5%
CC Région de Guebwiller	1 657	5,2%
CC Vallée de la Doller et du Soultzbach	1 354	4,2%
CC Sundgau	839	2,6%
CC Vallée de Saint-Amarin	441	1,4%
CC Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux	413	1,3%
CC Sud Alsace Largue	294	0,9%
Total	32 062	100%

Il en va de même avec la répartition des emplois, concentrés dans 4 EPCI :

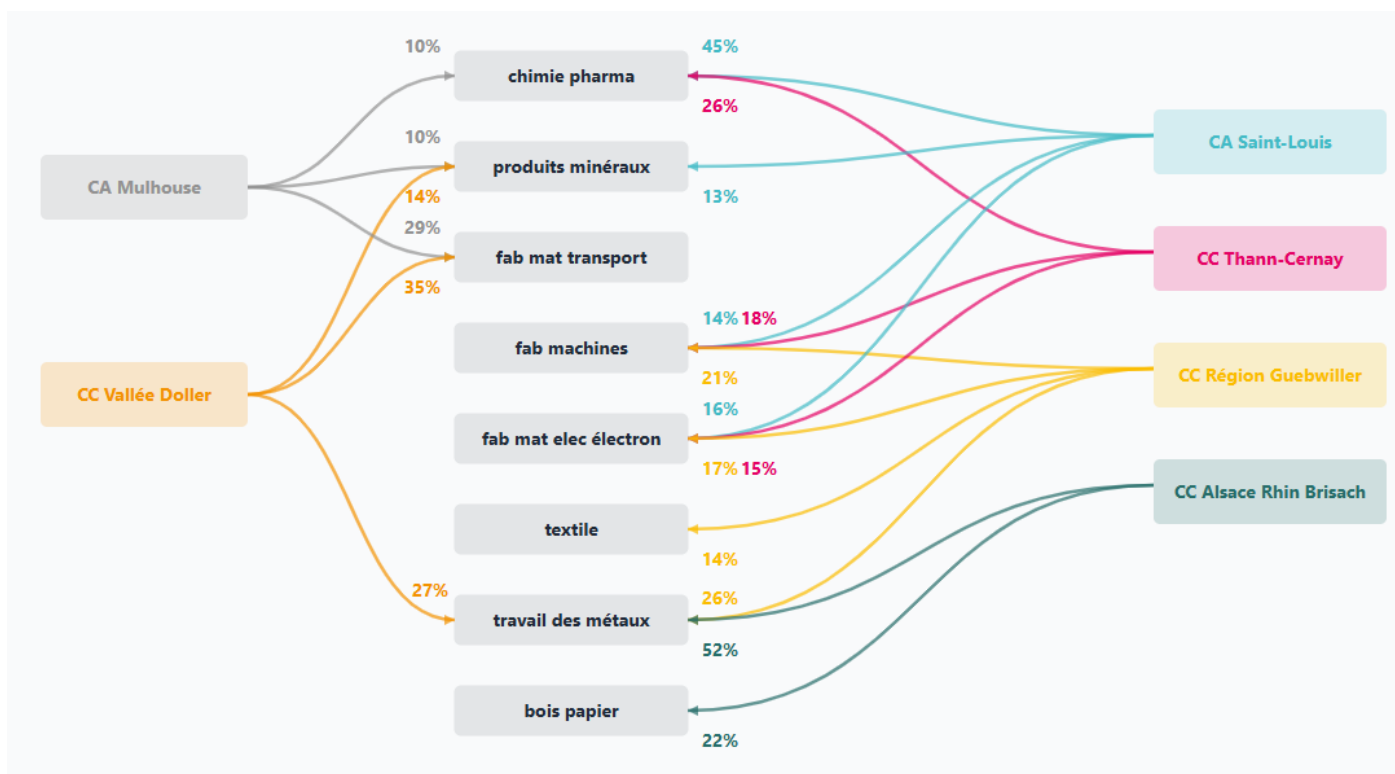
- Mulhouse
- Saint Louis
- Thann-Cernay
- Rhin-Brisach

Enfin, 5 pôles apparaissent : les CA de Mulhouse et Saint-Louis, les CC de Thann-Cernay, Rhin-Brisach (qui a peu d'établissements, mais très importants comme Constellium) et Guebwiller qui a relativement beaucoup d'établissements, mais de plus petite taille.

Les autres intercommunalités ne représentent donc que 20 % des établissements et 10 % des emplois.

LES SPECIALISATIONS LOCALES

Les principales activités présentes au sein des intercommunalités ayant plus de 1 000 emplois industriels (ACOSS)



Les activités dominantes dans les principales intercommunalités

Ce graphique représente les activités dominantes dans chaque EPCI. Ne sont représentées que les 3 ou 4 branches qui concentrent l'emploi salarié de chaque intercommunalité.

Par exemple, dans la CA de Mulhouse, 29 % des effectifs salariés de l'industrie sont employés dans la fabrication de matériels de transport, 10 % dans l'industrie chimique et 10 % dans la fabrication de produits minéraux non métalliques.

Dans la CA de Saint Louis 45 % des effectifs travaillent dans la chimie/pharmacie. Dans la CC de Rhin Brisach, 52 % des effectifs travaillent dans la métallurgie.

Au-delà de cette concentration sectorielle, se pose la question du poids très important de quelques établissements. A l'exemple de Stellantis ou de la plateforme chimique de Chalampé pour l'agglomération mulhousienne ou du poids de Constellium pour la CC Rhin-Brisach ou encore de Tronox et Vyvovia pour la CC de Thann-Cernay.

La situation la plus critique se trouve dans la CC de Rouffach où 78 % des effectifs industriels travaillent dans une unique entreprise : Mahle Behr, équipementier automobile qui a vu ses effectifs passer de 1 253 personnes en 2006 à 322 en 2024, après de nombreux plans sociaux.

Cette spécialisation des EPCI fait émerger des risques comme le déclin d'un secteur, voire d'une entreprise majeure, ou une crise sectorielle qui pourrait entraîner une perte significative d'emplois à l'échelle du territoire.

Ainsi, la diversification du tissu économique apparaît comme un enjeu central pour le Territoire d'Industrie Sud Alsace.

A noter que les différentes intercommunalités sont concernées par des activités comme la chimie, les produits minéraux, la fabrication de machines, ou de matériel électrique/électronique ou encore le travail des métaux, ce qui peut faciliter un travail commun sur l'avenir de ces branches.

Comparaison France/TISA

La spécialisation des territoires peut être mise en lumière d'une autre manière, en comparant la structure des activités industrielles (le poids de chaque branche dans l'ensemble) en France et dans le TISA.

Les activités chimiques et pharmaceutiques, la fabrication de machines et équipements industriels et de fabrication de matériels de transport sont largement sur-représentées localement. Ces trois branches sont en difficultés actuellement.

A l'opposé, les IAA, la fabrication de matériels électriques et électroniques, les «autres industries», l'énergie, la gestion de l'eau et des déchets et la réparation et maintenance industrielle, sont largement sous-représentées localement.

Seules 3 branches ont un poids équivalent en France et dans le TISA : le travail des métaux, le textile et la fabrication de produits minéraux non métalliques.

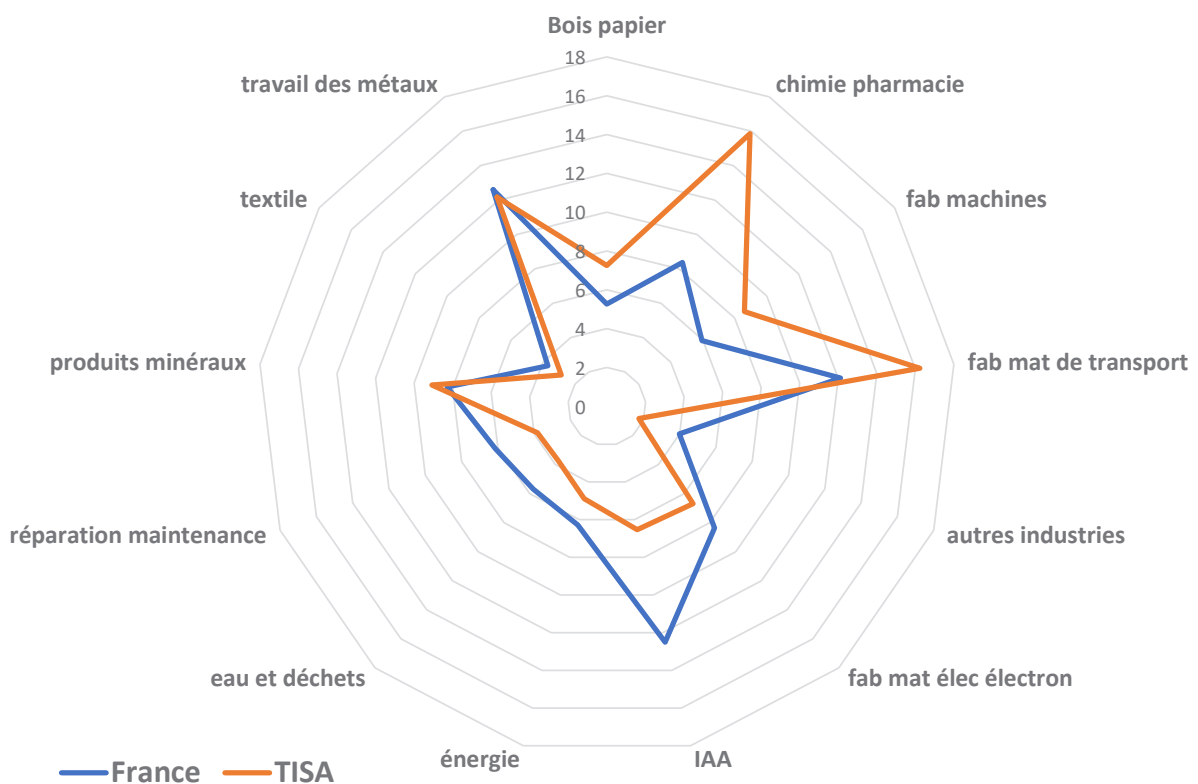
Le calcul d'un indice de spécialisation de Krugman *

Celui-ci varie de 0 à 1. Il est calculé en prenant en référence l'ensemble du Territoire d'Industrie Sud Alsace. Il confirme encore la grande spécialisation (indice=0,7) de la CC Rhin-Brisach (métallurgie), de Saint Louis Agglomération (indice 0,6) via la pharmacie.

Les CC de Guebwiller et de la Doller sont en situation intermédiaire avec des indices de 0,47 et 0,5. Elles n'ont pas d'activités fortement sur-représentées si ce n'est l'automobile dans la CC de la Doller.

La CC Thann-Cernay est, avec cet indice, l'EPCI le moins spécialisé (indice = 0.36). C'est l'économie la plus diversifiée. Elle est suivie par la CA de Mulhouse (indice = 0.4) qui connaît une forte sur-représentation de l'industrie automobile.

Poids (en %) des branches industrielles en France et dans le TISA en 2024 (ACOSS)



* Note méthodologique : l'indice de spécialisation de Krugman varie de 0 lorsque tous les territoires ont les mêmes activités économiques à 1 si les territoires ont tous des activités différentes.

L'ÉVOLUTION DES ACTIVITES

Par Intercommunalité

Mise à part la CC de Thann-Cernay où les effectifs salariés industriels sont très légèrement croissants sur la période 2006/2024, **toutes les autres intercommunalités ont perdu des effectifs industriels**. Pertes toutefois limitées pour les CC de Saint-Louis et de la Doller. Pour la première, les pertes dans la chimie ont été plus que compensées par des gains dans la pharmacie.

Les territoires les plus «excentrés» (Sundgau, Saint-Amarin, Sud Alsace Largue) sont ceux qui ont des pourcentages de perte les plus élevés. Avec toutefois pour la Largue des pertes réelles moindres qu'affichées, liées au changement de code NAF de l'entreprise Waterair.

Ces 3 CC sont rejointes par Rouffach dont il a déjà été question, avec les pertes massives d'effectifs de l'entreprise Mahle Behr.

Entre les deux extrêmes, on trouve 3 des principaux pôles : Rhin-Brisach, Guebwiller et Mulhouse qui ont perdu entre 30 et 40 % de leurs effectifs industriels.

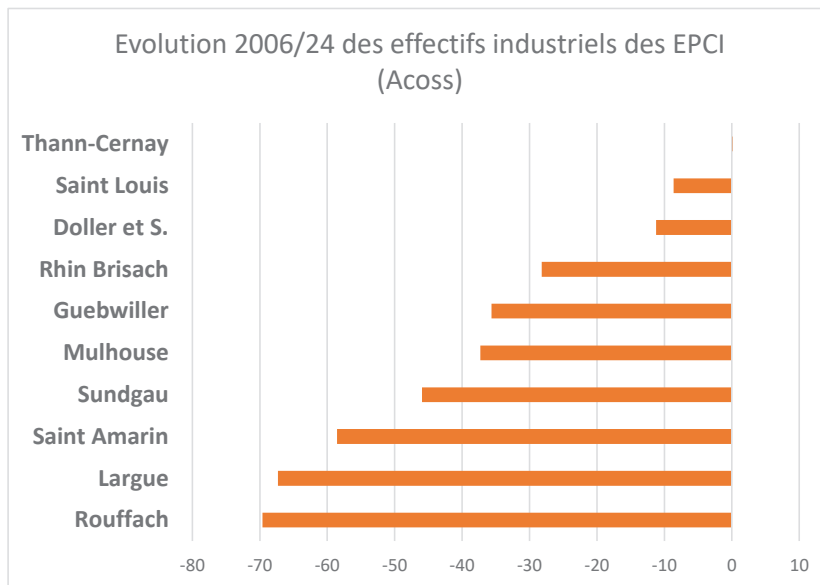
Par branche

Ces pertes s'expliquent en grande partie par les activités les plus présentes sur les territoires.

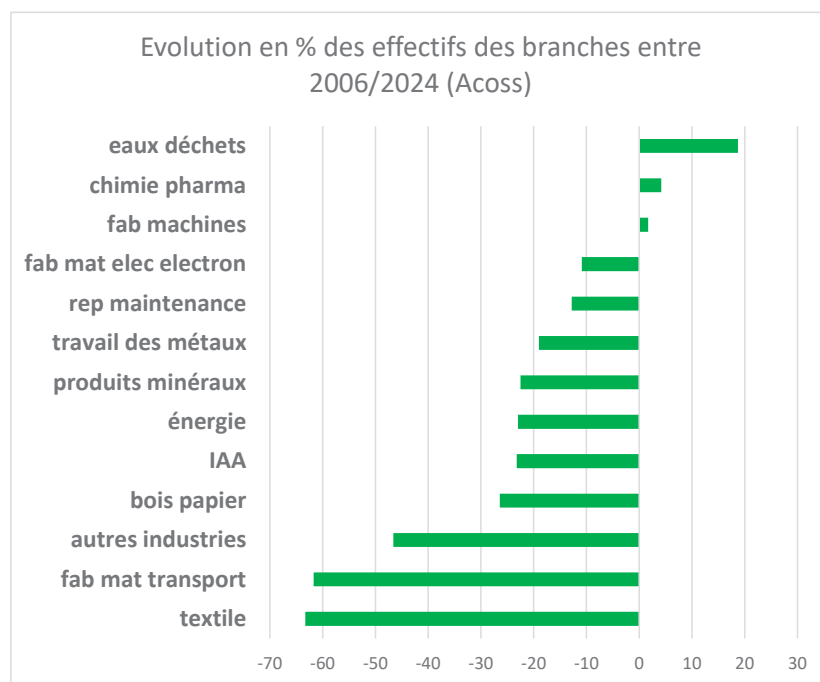
Trois groupes d'activités concentrent une grande partie des pertes d'effectifs : les «autres industries» (les jouets, instruments de musique, matériels médicaux, meubles) qui sont concurrencées par des produits industriels importés, la fabrication de matériels de transport (ici l'automobile) et le textile.

L'évolution des effectifs mulhousiens s'explique donc en grande partie par la perte de postes salariés au sein de PSA/Stellantis. Ils sont passés de 10 400 à 4 000 sur le site de Sausheim.

Les évolutions de la branche textile/habillement expliquent les évolutions constatées dans les CC de Saint Amarin, de la Largue...



Note de lecture : dans la CC de Thann-Cernay, les effectifs salariés sont très légèrement croissants sur la période là où ils ont baissé de 8,6 % à Saint-Louis.



Le Sud Alsace est assez spécialisé dans les activités de Moyenne Haute Technologie, or ce sont ces activités qui ont le plus perdu d'emploi en France ces dernières années. **Les pertes d'emploi constatées sont donc en grande partie liées à la structure des activités présentes.** Ce qui pourrait par ailleurs être confirmé par une analyse structurelle/résiduelle.

Comparaison France/TISA

Au niveau national, seules 4 branches (IAA, énergie, Réparation-maintenance et gestion de l'eau et des déchets), enregistrent une évolution positive de leurs effectifs salariés entre 2006 et 2024.

Le TISA n'a bénéficié de cette croissance que pour les branches de la gestion de l'eau et de la gestion des déchets.

Dans l'énergie, la fermeture de la centrale de Fessenheim explique les fortes pertes constatées.

Dans les IAA, la baisse des effectifs de Mars à Bisheim, passés de 800 à 90 salariés, forme le gros des pertes.

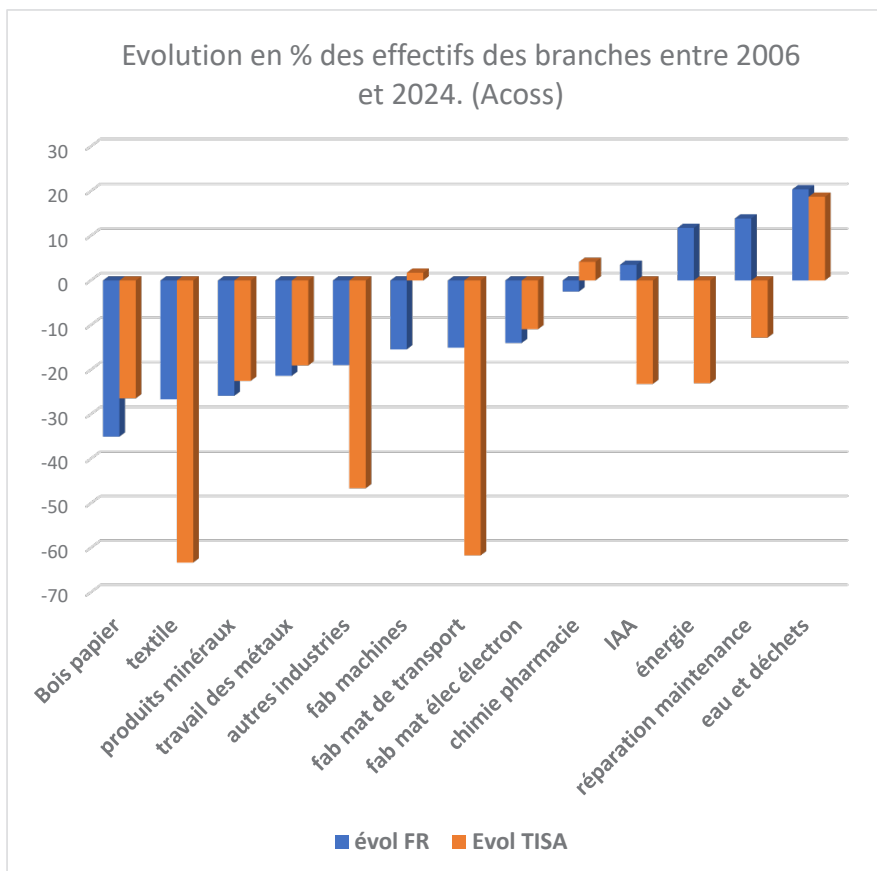
Par contre, le TISA a gagné quelques emplois dans la branche chimie/pharmacie et la fabrication de machines alors que les effectifs sont légèrement décroissants en France.

Dans les branches bois papier, produits minéraux, travail des métaux, et fabrication de matériel électrique et électronique, les pertes subies par le TISA sont inférieures à celles constatées en France.

Par contre 3 branches ont enregistré des pertes sans commune mesure avec la France : textile, «autres industries» et fabrication de matériels de transport.

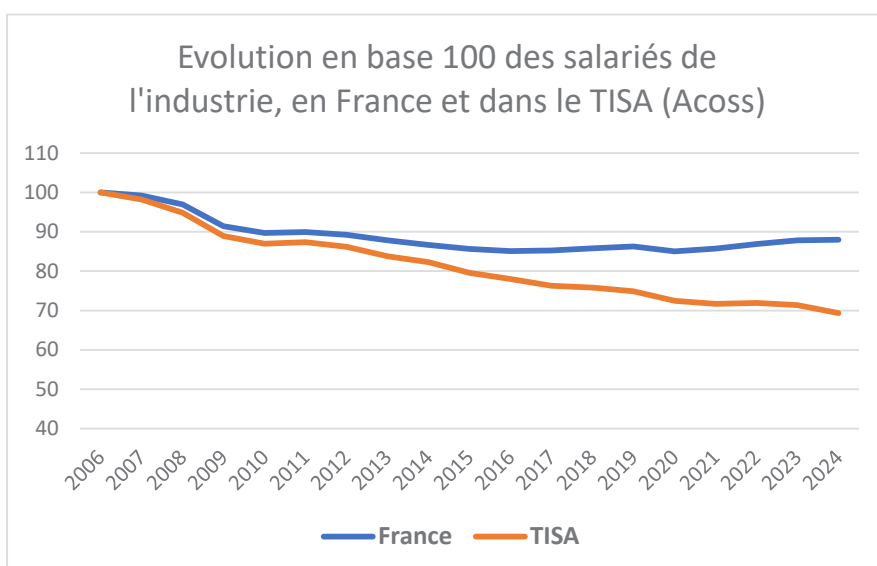
Ce dernier cas illustre bien la spécialisation locale. Alors que ces dernières activités regroupent, en France, de l'automobile, de la construction ferroviaire et navale et de l'aéronautique, la branche est localement réduite à la seule industrie automobile.

En France, les pertes d'emploi dans l'automobile ont été en grande partie compensées par des gains dans le ferroviaire et surtout l'aéronautique qui est passé de 94 000 à 136 000 emplois entre 2006 et 2024.



Localement, aucune autre activité n'a pu contrecarrer les pertes de l'automobile qui, soit dit en passant, sont plus élevées qu'en France : - 61% pour - 42% en France.

In fine, les pertes d'emploi industriel du TISA sont beaucoup plus importantes qu'en France.



QUEL RENOUVELLEMENT DES ACTIVITES ?

Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 septembre 2025, 73 % des créations d'unités légales du Haut-Rhin sont basées dans le TISA.

50 636 unités légales ont été créées dans le Territoire d'Industrie Sud Alsace.

Parmi ces créations, 2 348 (seulement !) correspondent à des activités industrielles.

L'analyse des catégories juridiques montre que 79 % des entreprises industrielles créées sont des entreprises individuelles, et parmi elles, 99 % sont sans salarié.

Seuls 21 % des créateurs d'unité légale ont opté pour une forme sociétaire, qui sont un peu moins nombreuses (65/70% tout de même) à ne pas avoir de salarié.

Les créations sont concentrées dans 3 types d'activités :

■ L'énergie (production d'électricité) représentent 31 % des créations industrielles. A 87 % ces unités légales sont des entreprises individuelles

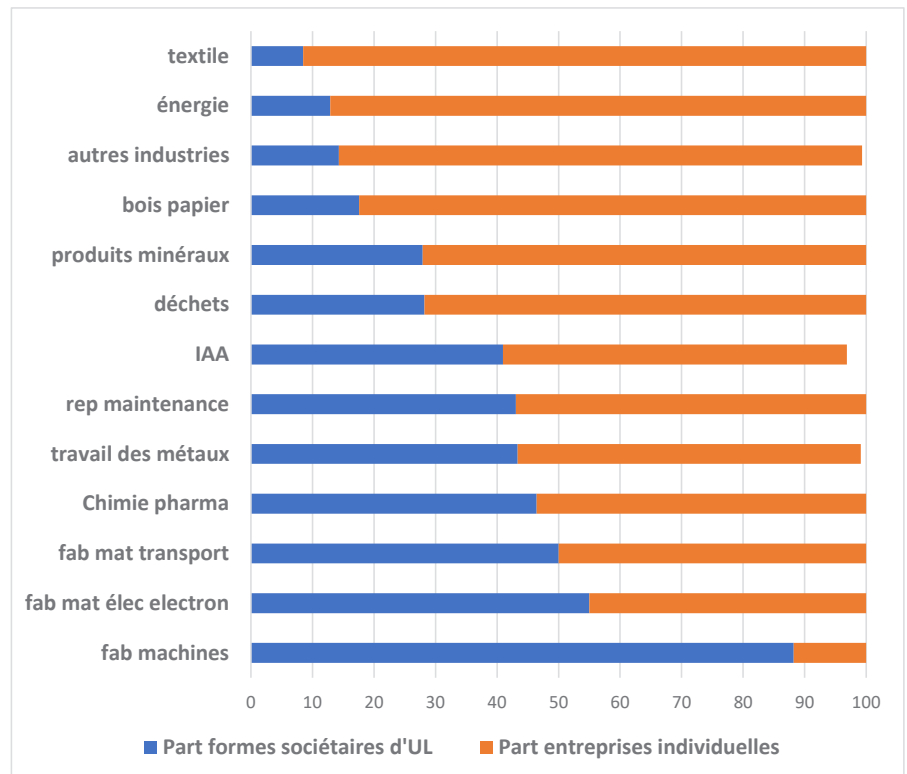
■ Les autres industries : meubles, bijoux, jeux/jouets et divers (bougies...) représentent 19 % des créations et sont à 85 % des entreprises individuelles

■ Le textile avec 14 % des créations qui se consacrent aux articles de voyage, articles à mailles et aux autres vêtements et accessoires et où 92 % des unités légales créées sont des entreprises individuelles

Il est donc légitime de se poser la question de savoir si ce type de créations est de nature à participer au renouvellement du tissu industriel du TISA.

Ne serait-ce que parce que les entrepreneurs individuels ne disposent pas souvent du capital nécessaire au développement d'une réelle activité industrielle. Ils en restent le plus souvent au stade du petit artisanat. Il ressort du graphique ci-contre que plus les activités sont intensives en capital plus la forme sociétaire est nécessaire.

Part des créations d'unités légales entre 2015 et 2025 sous forme sociétaire ou individuelle par branche (INSEE)



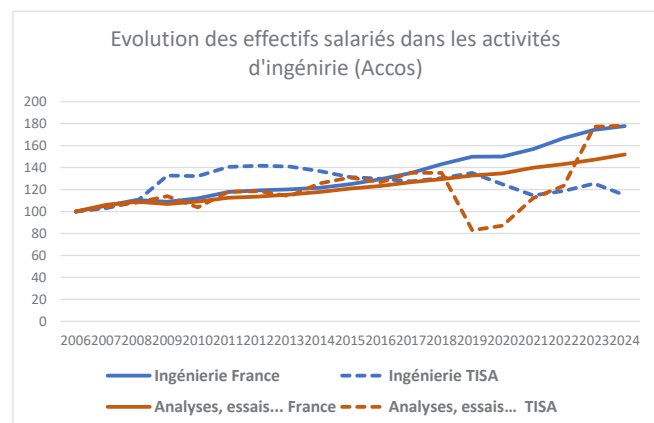
La création d'unités légales correspond à deux cas de figure. D'une part, à la création d'une nouvelle «entreprise» (ou structure ayant une existence juridique propre). D'autre part, à un changement de statut d'une «entreprise» existante. Par exemple Maurer Tempé a été liquidée, elle a donc été rayée du fichiers SIRENE, mais elle a été reprise en SCOP par ses salariés. Ils ont donc déposé les statuts d'une nouvelle unité légale. Dans ce cas, il y a bien création d'une nouvelle unité légale, mais sans avoir un nouvel établissement au sens physique du terme.

ZOOM SUR LES SERVICES A L'INDUSTRIE

Pierre Veltz rappelait il y a quelques années que la baisse des effectifs industriels était également due à l'externalisation de certaines fonctions ou activités autrefois réalisées en interne par l'industrie. Seuls quelques services s'adressent plus spécifiquement à l'industrie. Retenons principalement les services d'ingénierie et d'études techniques et les activités d'analyses, essais et inspections techniques.

Ils permettent de vérifier, d'une part, qu'il y a bien croissance des effectifs dans ces activités et, d'autre part, que le nombre de postes salariés dans ces activités est bien en deçà du niveau français.

Les effectifs salariés du TISA évoluent de façon erratique



Dans les activités d'ingénierie, en France, les effectifs salariés ont cru de 78 % entre 2006 et 2024. Dans le TISA, la croissance n'atteint que 15 %, avec un net décrochage en 2016/2017 où les taux de croissance national et local étaient au même niveau.

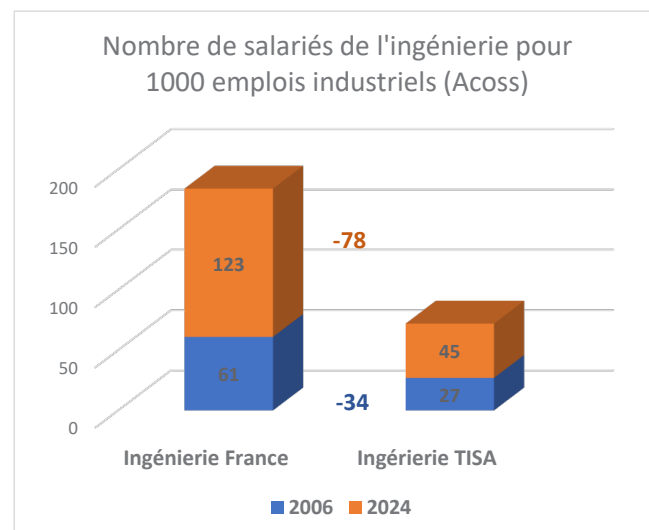
Le taux de croissance local était même supérieur au taux national dans la première partie de la période (2006/2015)

Dans les activités d'analyses, essais et inspections techniques, la croissance des effectifs est heurtée, mais au final supérieure à la croissance nationale, après un décrochage en 2019 avec la perte de plus de 220 emplois à Mulhouse.

Cette croissance est portée par la remontée des effectifs mulhousiens, la croissance des activités de l'entreprise Solvias à Hombourg (essais dans le secteur des biotechnologies et de la santé) et de Bureau Véritas à Brunstatt-Didenheim.

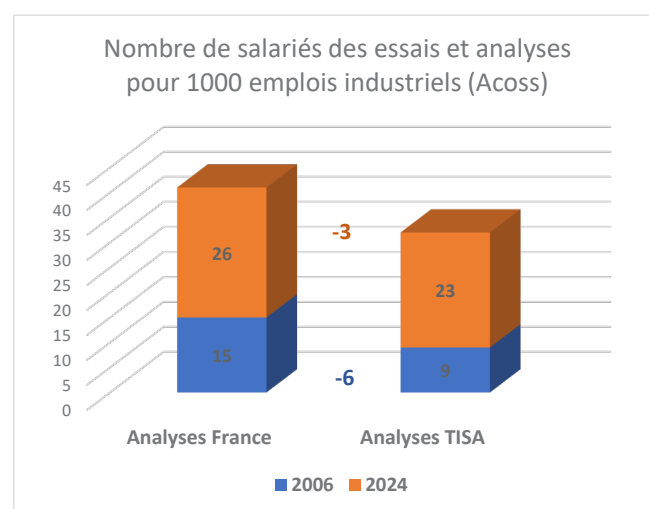
Un ratio par emploi industriel très inférieur à la moyenne nationale

C'est notamment le cas dans les services d'ingénierie et des études techniques où l'écart, mesuré en nombre de salariés d'ingénierie pour 1 000 salariés de l'industrie, est croissant.



En 2006, avec un ratio de 27 pour 1 000, le TISA avait un déficit de 34 postes d'ingénierie pour 1 000 salariés industriels. En 2024, avec un ratio de 45, le déficit par rapport au national est de 78 postes pour 1 000 salariés industriels.

La situation s'est au contraire améliorée dans le domaine des analyses et essais où le ratio pour 1 000 emplois industriels du TISA (23/1000) se rapproche du ratio national (26/1000).



Ces données incitent à se poser quelques questions : les services d'ingénierie déserteraient-ils le TISA faute de demande ? Le tissu industriel est-il suffisamment qualitatif et innovant pour faire appel à ces activités d'ingénierie ? Ou au contraire, les entreprises du TISA préfèrent-elles effectuer en interne ces activités d'ingénierie ? Seule une enquête permettrait d'y apporter quelques éléments d'explication.

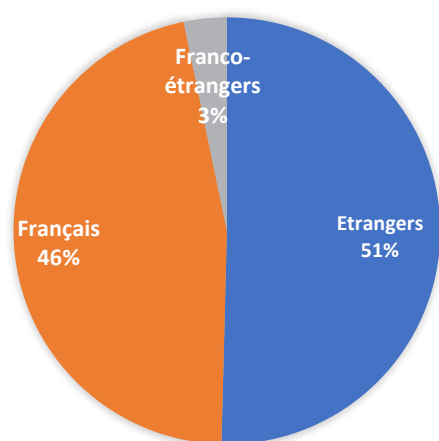
LES ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

Le développement industriel alsacien doit beaucoup à l'implantation d'entreprises étrangères, jusqu'au tournant des années 1990, sur le territoire. Le repérage de ces entreprises vise à prendre la mesure de leur importance dans le Territoire d'Industrie, car si certains établissements sont implantés de longue date et ont un réel ancrage local, il n'en reste pas moins que les centres de décision restent extérieurs au territoire, ce qui peut constituer une fragilité lors d'épisodes de tensions ou de crises internationales.

Le poids des établissements étrangers

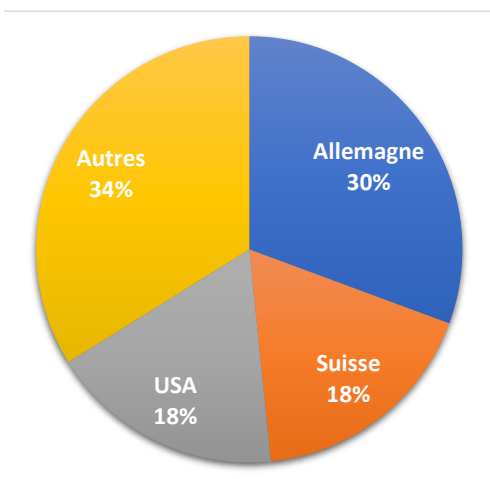
Plus de la moitié des 123 établissements de 50 salariés et plus du TISA sont contrôlés par des groupes ou capitaux étrangers. 62 établissements sont totalement sous contrôle étranger, 4 sont franco-étrangers, il ne reste donc que 57 établissements réputés français.

Part des établissements du TISA par nationalité (source Afut)



Trois nationalités ressortent particulièrement : l'Allemagne avec 19 établissements, les USA avec 11 établissements (plus 1 établissement germano-américain) et enfin la Suisse avec 11 établissements. Les nationalités

Principales nationalités des établissements (source Afut)

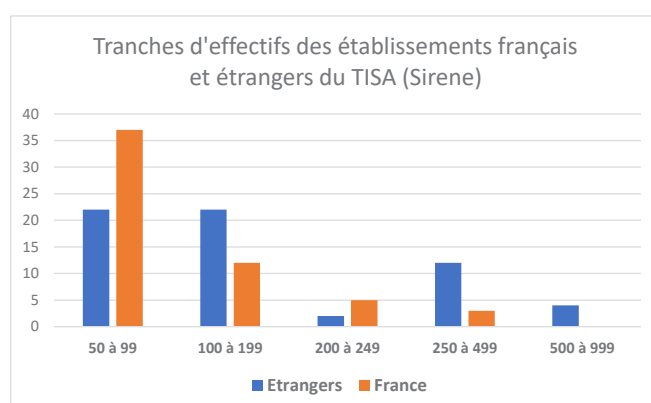


Repérer la nationalité d'un établissement ou d'un groupe n'a rien d'évident. Certaines entreprises mettent en avant leur caractère international, d'autres peuvent être détenues par des actionnaires d'une nationalité, mais avoir installé leur siège social dans un autre pays... De surcroît, les rachats et mouvements de capitaux sont fréquents. L'exhaustivité du repérage n'est donc pas garantie et ne concerne que les établissements du TISA de plus de 50 salariés.

des 21 établissements restant sont variées, bien souvent européennes, mais avec quelques établissements émirati, canadiens, japonais ou encore australiens.

Le poids renforcé par l'importance des sites

Les effectifs des établissements strictement français ou étrangers indiquent une tendance claire : les établissements sous contrôle étranger tendent à être plus importants en taille que les établissements français.



■ 65 % des 57 établissements français ont moins de 99 salariés, ce n'est le cas que de 35 % des 62 établissements étrangers ; 95 % des établissements français ont moins de 250 salariés, ce n'est le cas que pour 74 % des établissements étrangers.

■ 26 % des établissements étrangers ont plus de 250 salariés, ce n'est le cas que pour 5 % des établissements français.

Si l'on estime le volume d'emploi concerné en prenant le milieu des tranches d'effectifs on aboutit à ce que les établissements étrangers emploient presque deux fois plus de salariés que les établissements français.

Une concentration spatiale

L'agglomération mulhousienne est celle qui héberge le nombre le plus important d'établissements étrangers : 18, plus deux établissements franco-étrangers. Mais ils ne représentent que 35 % des établissements industriels de plus de 50 salariés de l'agglomération.

Dans la CC de Thann-Cernay, il y a 11 établissements étrangers sur 22 établissements de plus de cinquante salariés que compte le territoire, soit 52 %.

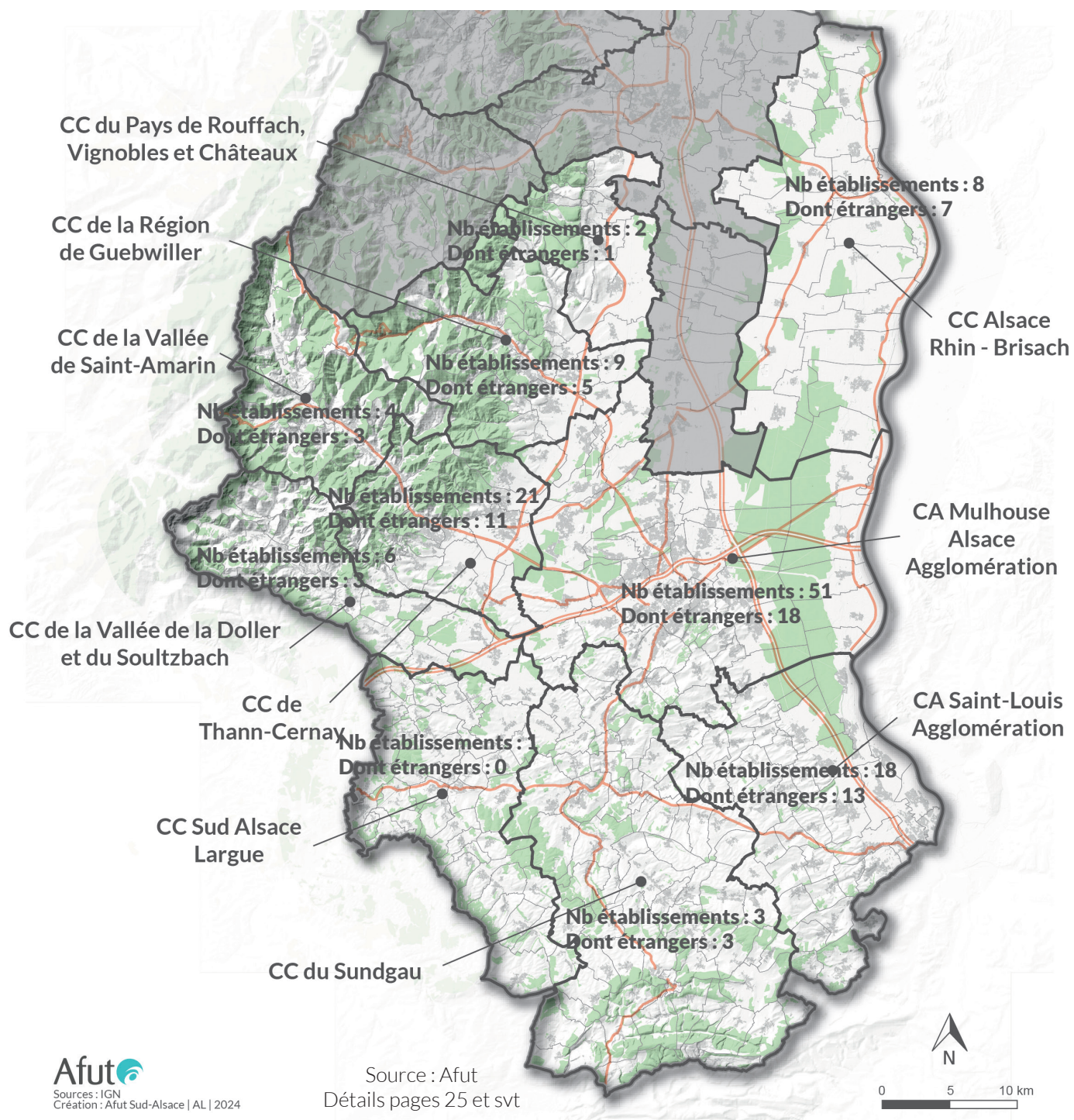
Mais c'est dans la CA de Saint-Louis que la concentration est la plus forte : 13 des 18 établissements de plus

de cinquante salariés sont sous contrôle étranger, soit 72 % du total.

La CC Rhin-Brisch dépasse ce score (avec 75 %), mais avec un nombre beaucoup faible d'établissements étrangers : 6 + 1 franco-étranger sur les 8 que compte l'intercommunalité. Non des moindres il est vrai.

Dans les autres communautés de communes, le calcul de pourcentage n'a pas de sens vu la faiblesse des effectifs, mais dans l'ensemble, le nombre d'établissements étrangers est supérieur au nombre d'établissements français.

Etablissements industriels de 50 salariés et plus (Sirene), dont établissements (franco)étrangers



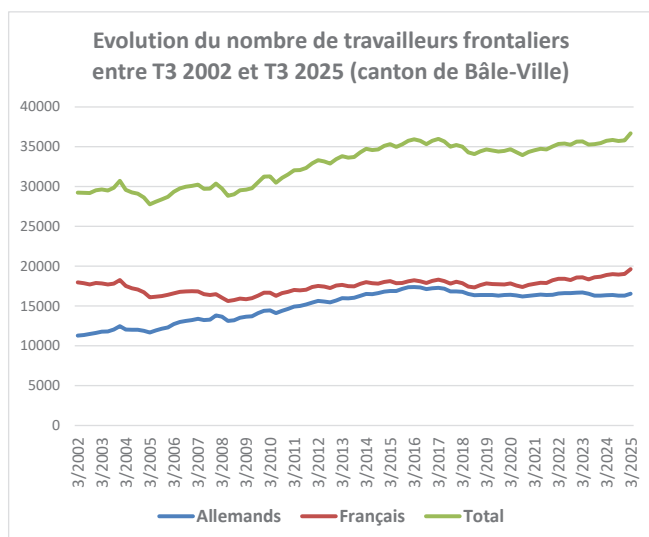
LES FLUX DE TRAVAILLEURS TRANSFRONTALIERS

Les transfrontaliers français à Bâle ville

Une croissance modérée des transfrontaliers français

Entre le T3 2002 et le T3 2025, le nombre de travailleurs frontaliers Français et Allemands a augmenté : il est passé d'environ 29 200 à 36 600, ce qui se traduit par une augmentation de 25 % selon l'Office Statistique du Canton de Bâle-Ville. Cette croissance a globalement plus profité aux Allemands : + 5 200 postes (soit +46%) pour + 1 650 côté transfrontaliers français (soit +9%). En fin 2025, on compte 16 500 transfrontaliers allemands et 19 600 français.

Le nombre de travailleurs français est toujours supérieur au nombre de travailleurs allemands. Néanmoins, 2016 marque une rupture de tendance : avant le nombre de transfrontaliers allemands croit beaucoup plus nettement que celui des transfrontaliers français ; après 2016, le nombre de transfrontaliers allemands tend à stagner alors que celui des français repart à la hausse.



Concernant les transfrontaliers français, trois «périodes» peuvent être distinguées.

■ De 2002 à 2009, leur nombre décroît. L'emploi dans le Haut-Rhin et tout particulièrement dans l'agglomération mulhousienne est assez soutenu, ce qui n'incite pas les personnes à aller travailler en Suisse.

■ De 2009 à 2016, période où l'emploi local se raréfie, le nombre de transfrontaliers augmente ; avec une légère baisse quand la reprise se fait sentir, dans les années 2017/2019.

■ Depuis la fin de la crise du covid-19, le nombre de travailleurs frontaliers français est reparti à la hausse. Depuis la fin 2020, le nombre de transfrontaliers français a augmenté de 2 000.

Pour conclure, l'impact du transfrontalier est somme toute modéré. A l'échelle des 4 intercommunalités les plus concernées (CC Largue et Sundgau, CA de Mulhouse et Saint-Louis, ces 20 000 transfrontaliers ne représentent que 10 % des actifs.

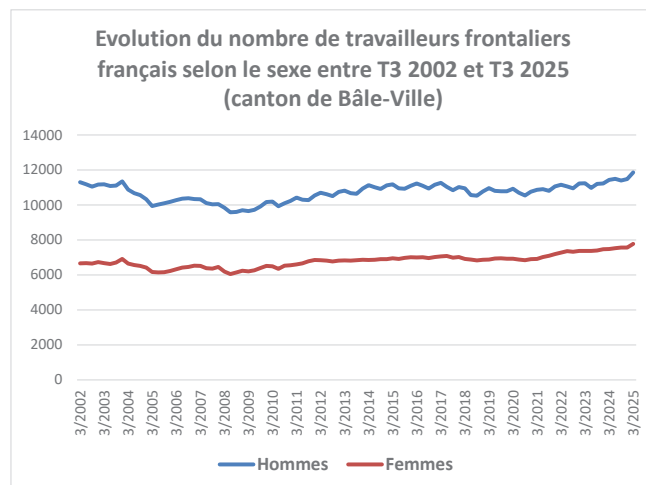
Tout se passe comme si les flux transfrontaliers vers la Suisse servaient d'exutoire : lorsque l'économie locale est dynamique, les flux ralentissent ; lorsque l'économie locale perd des emplois, les flux vers la Suisse repartent à la hausse.

Le travail transfrontalier est donc un «amortisseur» des difficultés locales, sans compter que l'emploi transfrontalier rapporte des revenus qui sont largement dépensés côté français. Ce qui concourt donc au maintien d'emplois en France.

Les transfrontaliers par sexe

L'évolution des travailleurs français frontaliers peut s'étudier selon le sexe : il y a plus d'hommes que de femmes transfrontaliers : 11 850 hommes pour 7 770 femmes en fin 2025.

Les hommes représentaient 63 % de 18 000 transfrontaliers au T3 2002 et 60 % de 19 600 au T3 2025.



Le nombre de travailleuses transfrontalières croît cependant plus rapidement que celui transfrontaliers : +17 % /+5 % pour les hommes.

A noter que l'emploi masculin est beaucoup marqué par la saisonnalité de l'emploi, avec des fortes entrées et sorties d'un trimestre à l'autre, ce qui est peut-être le signe d'emplois différents tenus par les femmes et les hommes.

L'emploi transfrontalier par secteur

En 2025, le marché de l'emploi transfrontalier (toutes nationalités confondues) est massivement dominé par le secteur des services, qui représente à lui seul 68,6 % du total (25 000 sur 36 700 environ). L'industrie arrive en deuxième position (21,4 %), confirmant que le profil type du travailleur transfrontalier n'est plus forcément industriel comme auparavant.

Concernant la répartition selon le sexe, les hommes représentent 59 % des travailleurs frontaliers (21 600) et les femmes seulement 41 % (15 000).

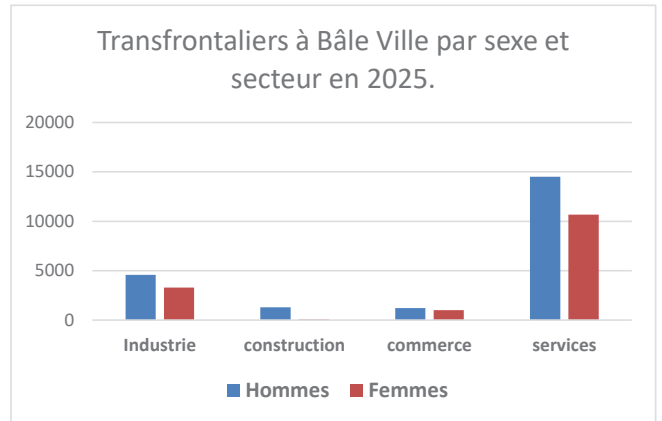
Mise à part la construction où la part des hommes y travaillant est sensiblement plus élevée que la part des femmes (6 % des hommes, 0,3 des femmes), il y a peu de différences de genre.

Les femmes sont sur-représentées dans les métiers liés à la santé (services sociaux, soins de santé, établissements pour personnes âgées, etc.) 18 % des femmes travaillent dans ce secteur, pour 5 % des hommes.

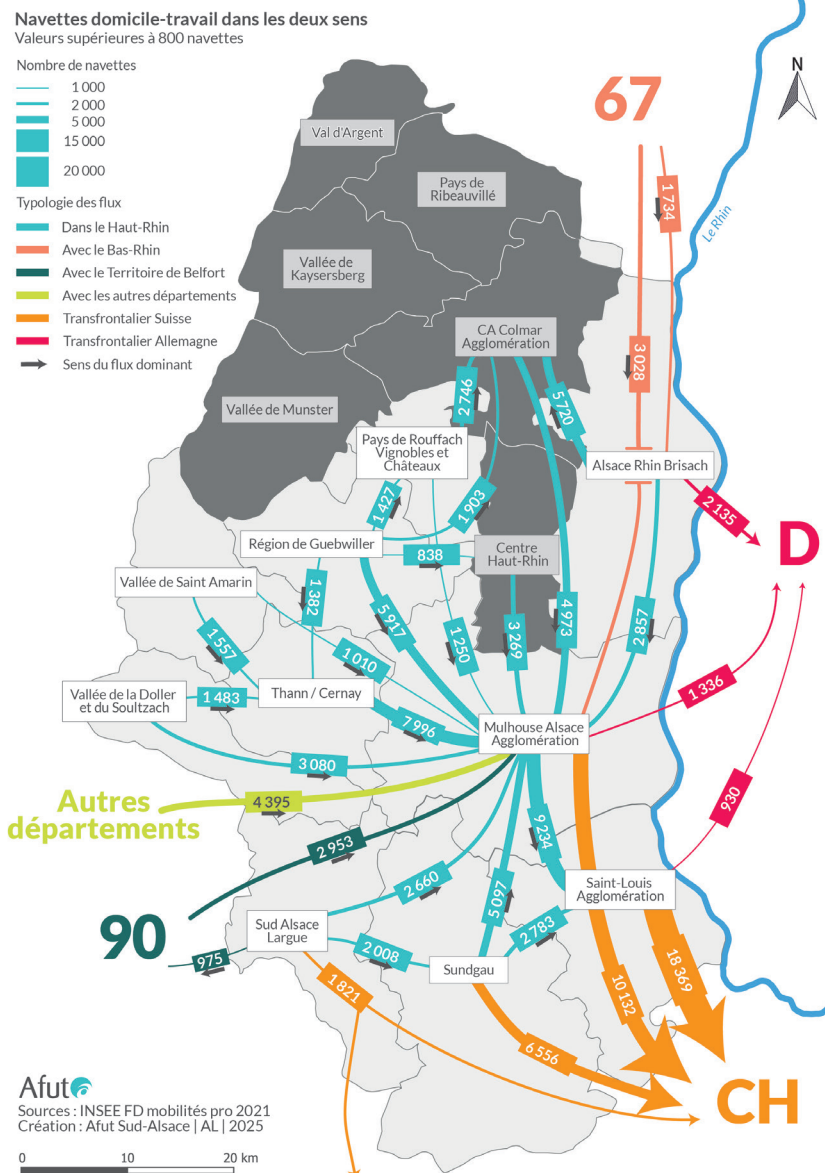
La surprise vient de ce qu'il n'y a pas de grandes différences dans l'industrie par exemple où la part des femmes y travaillant est un peu supérieure à celle des hommes (21,7/20,5%), particulièrement dans l'industrie pharmaceutique.

Dans les activités industrielles, à Bâle, le nombre de transfrontaliers hommes employés a sensiblement baissé (-1 721 personnes), alors que le nombre de transfrontalières a augmenté (+ 300).

Sont particulièrement concernées les deux activités phares de Bâle : la chimie et la pharmacie où le nombre de transfrontaliers hommes a baissé de 940 tandis que le nombre de femmes transfrontalières a augmenté de 471 personnes.



Des différences existent, mais elles ne sont très importantes, dans le secteur des transports (4,5 % des hommes/1,5 % des femmes), dans les activités scientifiques et techniques (25,4 % des hommes/22,8 % des femmes) et dans les activités de soutien (14,6 % des hommes/10,2 % des femmes).



Les principaux flux de travailleurs transfrontaliers français vers Bâle ville ont pour origine le Sundgau, la région mulhousienne et surtout Saint Louis-trois frontières qui représente presque la moitié des flux. L'agglomération de Saint-Louis a construit énormément de logements pour accueillir les travailleurs des Big Pharma, lesquels se reportent maintenant sur la CC du Sundgau (6 556 transfrontaliers), vue la hausse des prix du logement autour de Saint-Louis. Paradoxalement, l'agglomération de Mulhouse n'héberge «que» 10 000 transfrontaliers.

Un faible dynamisme démographique

En 2022, la population TISA atteint 577 490 personnes, soit 75 % de la population du Haut-Rhin. Globalement, la population du TISA croît entre 2016 et 2022, de 1 %. Cependant, les évolutions sont contrastées selon les territoires. Trois groupes d'EPCI se dessinent.

■ Premièrement, les EPCI qui ont connu une forte diminution : Vallée de Saint-Amarin (- 4,1 %), la Vallée de la Doller et du Soultzbach (- 2 %) et pays de Rouffach (-2,8 %). D'une manière générale, les vallées vosgiennes sont les plus concernées, le plus souvent à cause des pertes d'emploi qu'elles ont subies et du vieillissement de la population.

■ Deuxièmement, les EPCI qui ont connu des évolutions peu significatives, qu'elles soient positives ou négatives : Thann-Cernay, Région de Guebwiller, m2A, Sundgau, et Sud Alsace Largue. Concernant l'agglomération mulhousienne, la population tend à stagner car le solde naturel ne parvient plus à compenser le solde migratoire négatif depuis de longues années.

■ Troisièmement, seules deux intercommunalités ont enregistré des évolutions positives non négligeables : Alsace Rhin Brisach (+ 2,9 %) et Saint-Louis Agglomération (+ 7,3 %). L'intercommunalité de Saint-Louis enregistre la croissance la plus élevée car les travailleurs frontaliers s'y installent pour bénéficier des salaires suisses tout en résidant en France.

La faible évolution de la population pose la question, à terme, du renouvellement des actifs d'autant, comme on va le voir, que la population vieillit dangereusement.

Population des EPCI du Haut-Rhin (Insee 2016-22)

EPCI	Population 2022	Evolution 2016-2022
Thann-Cernay	37 567	-0,6%
Mulhouse Alsace Agglomération	272 950	0,1%
Alsace Rhin Brisach	34 031	2,9%
Sud Alsace Largue	22 331	0,3%
Vallée de la Doller et du Soultzbach	15 914	-2,0%
Sundgau	47 603	0,2%
Saint-Louis Agglomération	84 055	7,3%
Vallée de Saint-Amarin	11 976	-4,1%
Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux	12 891	-2,8%
Région de Guebwiller	38 172	-0,1%
TOTAL TISA	577 490	
Vallée de Kayersberg	16 043	-3,8%
Val d'Argent	9 133	-4,6%
Centre du Haut-Rhin	16 348	6,4%
Pays de Ribeauvillé	18 133	-0,3%
Vallée de Munster	16 258	0,2%
Colmar Agglomération	113 600	-0,4%
TOTAL HAUT-RHIN	767 005	

Viellissement de la population

Selon l'INSEE, en 2022, les 70 ans et plus du TISA s'élèvent à 82 100 en 2022. Les intercommunalités sont diversement concernées par le vieillissement de la population : la part des 70 ans et plus est de 13 % à Saint-Louis Agglomération) et 20 % dans la Vallée de Saint-Amarin).

En plus de cette dernière, les intercommunalités les plus touchées par le vieillissement de leur population sont Rouffach et Guebwiller (16 %).

A l'échelle nationale, la part des séniors dans la population métropolitaine atteint les 15 % en 2022, représentant 10 millions de personnes.

Entre 2016 et 2022, le nombre de plus de 70 ans a augmenté de 16 % en France métropolitaine et de 15 % au sein du TISA ; ce qui place ce dernier dans la moyenne nationale (inquiétante).

Néanmoins, dans le détail, les intercommunalités présentent de fortes inégalités : le nombre de « séniors » croît de 9 % dans la Région de Guebwiller, pendant qu'il croît de 23 % dans le Pays de Rhin Brisach, soit une différence de 14 points de pourcentage.

Ce qui amène donc à **réfléchir aux conséquences du vieillissement de la population du territoire en termes de politiques publiques locales** comme l'accès aux soins, l'aide à la personne, etc. Les territoires devront à l'avenir mettre en place les services adaptés à cette population vieillissante et quelquefois dépendante, sachant que les métiers liés à ces activités sont très peu attractifs.

En conclusion, un problème apparaît : **comment satisfaire les besoins d'une population en perte d'autonomie lorsque le nombre de jeunes décroît et que l'attractivité des métiers est faible ?**

Part des 70 ans et plus des EPCI du TISA (Insee 2016-22)

EPCI	70 ans et + 2016	70 ans et + 2022	Evolution 2016/22
CA Mulhouse	33870	38959	15%
CA Saint-Louis Agglomération	8822	10489	19%
CC de la Région de Guebwiller	5414	5911	9%
CC Doller et du Soultzbach	2206	2434	10%
CC de la Vallée de Saint-Amarin	1987	2325	17%
CC de Thann-Cernay	5077	5807	14%
CC du Pays de Rouffach	1810	2062	14%
CC Pays Rhin - Brisach	3386	4179	23%
CC Sud Alsace Largue	2757	3035	10%
CC Sundgau	5837	6904	18%
Total TISA	71164	82105	15%

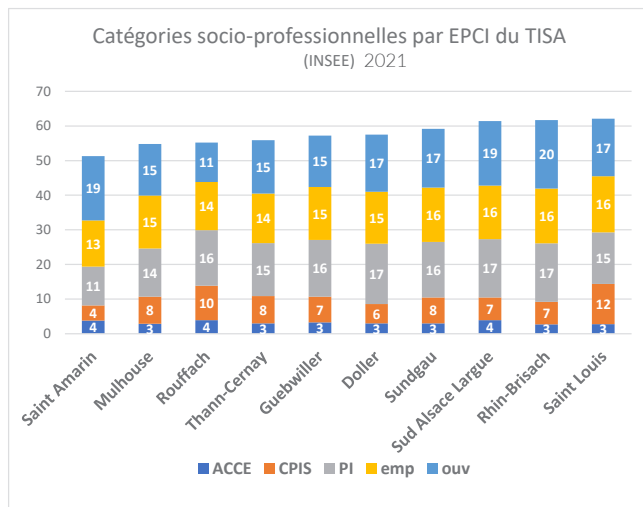
Les catégories socioprofessionnelles

Les données du recensement montrent que les intercommunalités de Saint-Louis et de Rouffach sont les seules à être proches de la moyenne nationale au regard de la part d'emplois de cadres dans la population, qui est de 10,7 %. Le nombre de cadres transfrontaliers travaillant en Suisse mais vivant en France peut expliquer la situation de Saint-Louis.

A l'inverse, les intercommunalités (anciennement) industrielles et plus rurales (Rhin-Brisach, la Lague, Saint-Amarin) continuent d'être fortement marquées par une forte part d'emplois ouvriers : + 8,5 points de pourcentage environ par rapport à la moyenne française (et parallèlement une très faible concentration des emplois de cadres). Également, le TISA concentre un peu plus d'emplois intermédiaires que la France : + 1 point de pourcentage.

Enfin, toutes les intercommunalités du TISA gravitent autour de la moyenne nationale au sujet de la catégorie des employés, c'est-à-dire autour de 15,3 %.

En conclusion, le TISA est caractérisé par une forte part d'emplois ouvriers et de professions intermédiaires (14 - 15 %), et par une faible part de cadres.



Le niveau de formation de la population

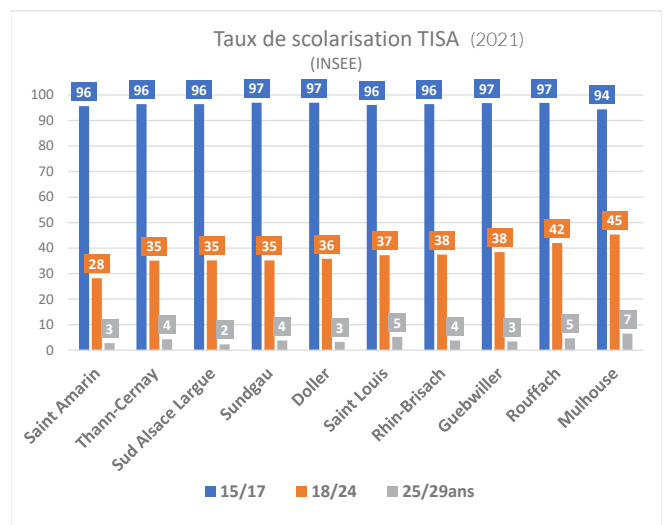
Les données sur la formation de la population des intercommunalités du TISA mettent en évidence des disparités territoriales tant en matière de scolarisation que de niveau de diplôme.

La scolarisation des jeunes

Au sujet de la scolarisation des jeunes, l'intercommunalité de Mulhouse affiche le taux de scolarisation des 15-17 ans le plus faible parmi celles du TISA (94,4 % contre 96,3 % en moyenne). Cela met en lumière un problème

de décrochage scolaire chez les 15-17 ans. Celui-ci se justifie en partie par la forte concentration de populations défavorisées à Mulhouse, davantage exposées au risque de décrochage.

A l'inverse, m2A est l'intercommunalité où les taux de scolarisation des 18-24 ans et des 25-29 ans sont les plus élevés du TISA (respectivement 45,3 % et 6,5 %). Cette situation s'explique notamment par la concentration de l'offre d'enseignement supérieur (université, écoles d'ingénieurs...) à Mulhouse. Toutefois, ces performances doivent être relativisées, dans la mesure où elles restent largement inférieures à la moyenne nationale.



La CC de Saint-Amarin présente, quant à elle, des taux de scolarisation inférieurs à la moyenne du TISA pour toutes les tranches d'âge. Cette situation peut s'expliquer par le caractère rural du territoire : les jeunes quittent plus souvent le système scolaire après le lycée pour s'insérer sur le marché du travail local (artisanat, agriculture...), et peut-être par découragement lié à la faiblesse des dynamiques locales.

De manière générale, le constat est préoccupant à l'échelle du TISA : **passé le lycée, l'ensemble des intercommunalités affichent des taux de scolarisation nettement inférieurs à la moyenne française**, avec un écart de - 14,9 points pour les 18-24 ans et - 4,8 points pour les 25-29 ans. Cela traduit des freins culturels ou un désintérêt à la poursuite d'études supérieures. A fortiori pour les territoires les plus proches de la Suisse où il existe des emplois disponibles pour des personnes peu formées et désireuses de travailler.

Le niveau de formation de la population

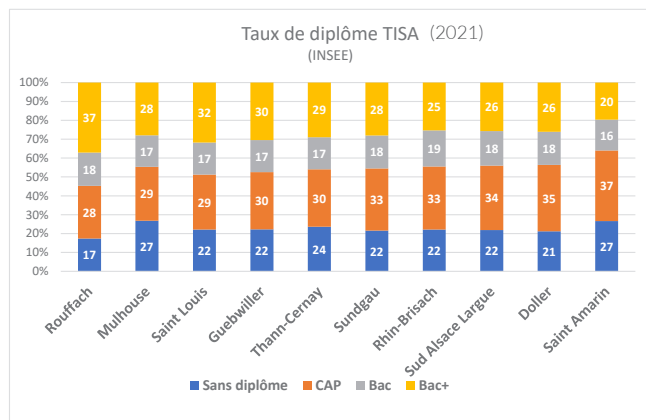
Ces difficultés se retrouvent également dans la structure des niveaux de diplôme de la population (non scolarisée).

Mulhouse et Saint-Amarin enregistrent les taux de sans diplôme parmi la population les plus élevés du TISA, autour de 26,7 %, soit 9,3 points de plus que l'EPCI affichant le taux le plus faible (Rouffach).

A Mulhouse, cette situation s'explique par la pauvreté (qui accroît le coût d'opportunité des études) et par l'immigration (qui génère une barrière de la langue). A Saint-Amarin, elle s'explique davantage par la prédominance d'emplois peu qualifiés dans un territoire rural.

A l'inverse, certaines intercommunalités se distinguent par une forte proportion de diplômés du supérieur parmi la population. C'est le cas de Guebwiller (30,4 %), de Saint-Louis (31,8 %) et surtout de Rouffach (37,1 %) en raison d'une concentration importante de ménages aisés.

Ce qui caractérise le TISA est d'avoir une partie plus importante que la moyenne nationale de personnes ayant un niveau CAP (+ 4,8 points) en raison du caractère industriel et ouvrier du territoire Sud Alsace. Ce phénomène est typique des territoires les plus industriels. L'exemple le plus marquant est celui de Rhin-Brisach, territoire très industrialisé, où 33,4 % de la population est titulaire d'un CAP, contre 23,8 % à l'échelle nationale.



Or, ce niveau de qualification correspond de moins en moins aux attentes des industriels, qui cherchent à embaucher à des niveaux de diplôme supérieurs, sans doute plus capables de s'adapter aux changements technologiques et numériques.

A l'inverse, **le territoire compte beaucoup moins de diplômés Bac +3/4/5 que la France**, avec des écarts allant de 1,5 à 3,6 points selon le niveau de formation. Ce qui pose au moins deux questions : pourquoi si peu de jeunes poursuivent leurs études supérieures ? Quelle est la capacité du territoire à retenir les jeunes diplômés de haut niveau ?

Offre et demande d'emploi

Demandeurs d'emploi par catégorie

Selon France Travail, au 3^{ème} trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'élève à 45 290 dans les EPCI du TISA, dont 60 % n'ont pas du tout travaillé au cours du mois (catégorie A).

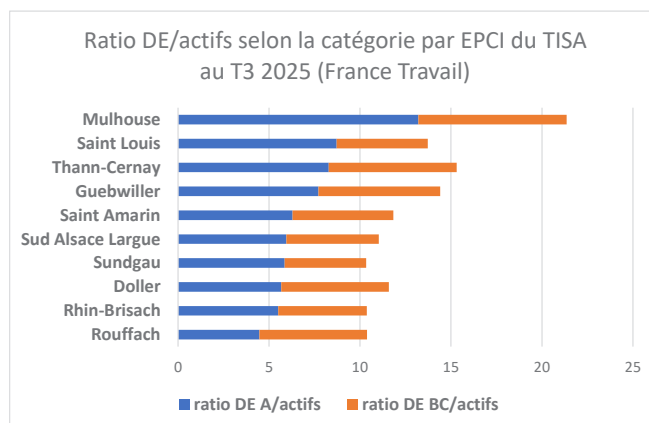
L'intercommunalité de Mulhouse détient le nombre de demandeurs d'emploi ABC le plus élevé du TISA, soit plus de 26 000 ; suivie de la CA de Saint-Louis avec 5 860. Les autres EPCI comptabilisent moins de 3 000 demandeurs d'emploi, dont la Doller, Rouffach et Saint-Amarin qui en comptent moins de 1 000.

De manière générale, plus le taux des DELD (i.e. DE inscrits depuis au moins un an) est élevé, plus le nombre de DE catégorie A est faible. C'est le cas de la Doller, de Saint-Amarin, de Rouffach et de Rhin-Brisach où l'emploi est précaire mais « facilement » accessible.

L'inverse est vrai aussi : les intercommunalités de Mulhouse, de Saint-Louis et du Sundgau enregistrent des taux de DEDL faibles d'un côté et des taux de DE catégorie A importants de l'autre. Cela signifie que le poids des DELD est moins important dans le total, mais que ces demandeurs d'emploi peinent davantage à accéder à un emploi.

A l'échelle du TISA, en moyenne, la part des demandeurs d'emploi ABC dans les actifs est de 16,5 %. L'intercommunalité de Mulhouse est la seule dépassant la moyenne du TISA avec 21 % de ses actifs qui sont des demandeurs d'emploi ; ce qui peut s'expliquer en partie par la barrière de la langue pour les demandeurs d'emploi étrangers ou le faible niveau de qualification des actifs. S'il est trop élevé, ce ratio peut être le signe d'un mauvais appariement offre/demande d'emploi, c'est-à-dire une inadéquation entre la qualification des demandeurs d'emploi et la qualification requise des emplois vacants.

Seulement trois intercommunalités obtiennent un taux de demandeurs d'emploi inférieur à la médiane du TISA

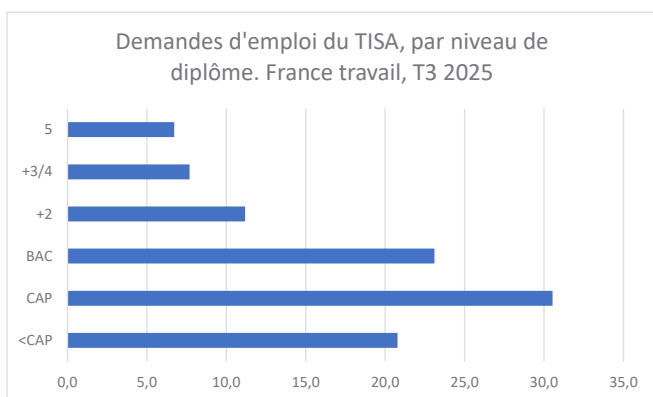


(11,7 %) : Rouffach, Rhin-Brisach et le Sundgau (10,3 %).

Les demandeurs d'emploi de catégorie A et de longue durée sont ceux qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi. Plus un demandeur d'emploi reste inoccupé longtemps, plus il aura de mal à se réinsérer sur le marché de l'emploi. En effet, le chômage de longue durée entraîne des conséquences négatives telles que la perte de motivation à trouver un emploi, la perte de certaines compétences faute d'être utilisées, la dégradation de la santé mentale... ce qui réduit l'attractivité du demandeur d'emploi pour un employeur.

Demandeurs d'emploi par niveau de formation

Il est impossible de comparer les offres et les demandes d'emploi par niveau de diplôme puisque le volume des offres précisant le niveau de diplôme requis est très faible. On doit donc se contenter d'analyser la structure des demandes en termes de niveau de formation.



Logiquement, plus le niveau de formation est élevé, plus la demande d'emploi est faible. Les Bac+ ne représentent que 11 000 demandes sur un total de 43 400.

La plus grande part des demandes est le fait des titulaires d'un CAP (13 200 demandes), suivis par les bacheliers (10 000). Viennent ensuite les personnes au niveau infra CAP, c'est-à-dire sans formation professionnelle, soit 9 000 demandes.

Ce qui signifie que **21 % des demandes d'emploi sont le fait de personnes sans diplôme**, il n'est pas sûr que ces personnes puissent trouver à s'employer durablement, le TISA ayant peu d'activités à faible intensité technologique (IAA par exemple). Ce qui pourrait expliquer le nombre important de demandeurs d'emploi de longue durée sur le territoire.

Offre et demande d'emploi par niveau de qualification dans les métiers industriels

Dans les métiers de l'industrie du TISA, les offres d'emploi sont trois fois plus importantes que les demandes d'emploi. Ce qui explique les difficultés récurrentes rencontrées par les entreprises pour recruter.

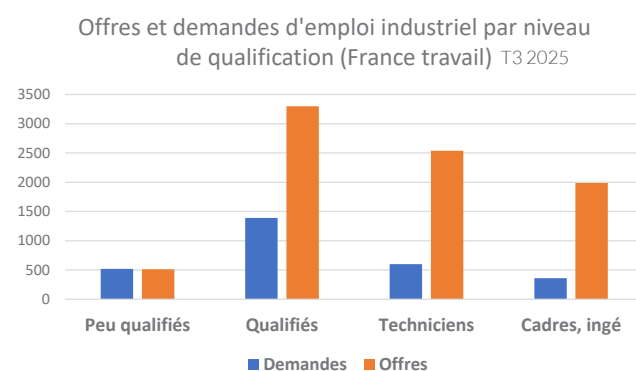
On retrouve dans ces métiers le «skills mismatch» ou décalage entre niveau qualification proposée et celle recherchée dans le secteur industriel.

Il n'y a guère que pour les métiers peu qualifiés (agent de nettoyage industriel, agents de fabrication dans l'agro-alimentaire ou opérateur de production) qu'un équilibre entre offre et demande est atteint.

Dans les métiers qualifiés de l'industrie (cableurs, ajusteurs-monteurs, conducteurs de ligne, soudeurs...), il n'y a que 1 390 demandes pour 3 300 offres d'emploi, soit un ratio de 2.4.

Ce ratio est encore plus élevé pour les emplois de techniciens (techniciens de maintenance, d'installation d'équipements, de méthode ou qualité...). Il atteint 4,2 avec 600 demandes d'emploi pour 2 540 offres.

Le ratio offres/demandes culmine à 5,5 pour les emplois correspondant à des postes de cadres/ingénieurs (ingénieurs calculs ou méthodes, ingénieurs d'études ou qualité, directeur de production...) où il n'y a que 360 demandes pour 1 990 offres.



N'ont été relevés que les métiers industriels pour lesquels existent au moins 30 offres.

Pour une majorité de métiers, les difficultés de recrutement sont donc, selon France travail, très élevées ; en cause, une forte intensité d'embauche et un manque de personnels formés ou disponibles dans ces métiers.

Pour résumer, **les entreprises industrielles font face à une forte carence en personnel qualifié** et c'est d'autant plus vrai que le niveau de qualification recherché est élevé.

A l'avenir, l'acuité de cette question sera de plus en plus grande car avec le vieillissement de la population une partie des actifs en poste partira à la retraite, sans que l'on soit en mesure de les remplacer. La question de la formation des jeunes, de leur orientation vers des métiers industriels et de l'attractivité de ces métiers est donc posée.

Revenus et inégalités

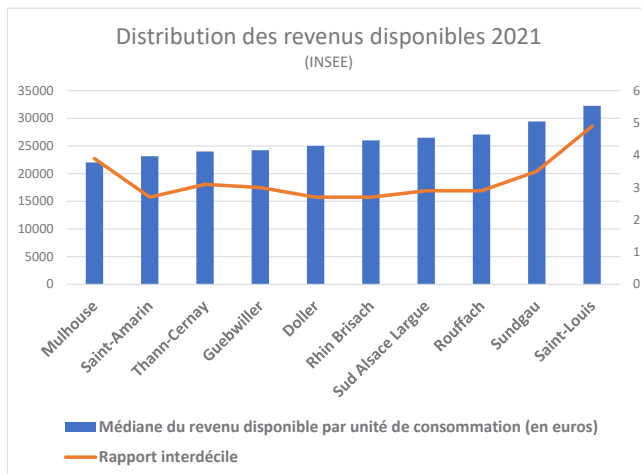
Le graphique ci-dessus montre la distribution des revenus disponibles au sein du TISA en 2021 (INSEE).

La médiane des revenus disponibles varie entre 22 030€ (Mulhouse) et 32 250 € (Saint-Louis). Le rapport interdécile varie entre 2,7 (Saint-Amarin, Doller, Rhin-Brisach) et 4,9 (Saint-Louis).

A titre de comparaison, en 2021, la médiane nationale s'élevait à 23 080€ et le rapport interdécile à 3,4. Un rapport interdécile élevé signifie que les « riches » gagnent beaucoup plus que les « pauvres », synonyme de fortes inégalités.

L'intercommunalité de Saint-Louis détient à la fois la médiane la plus élevée et le rapport interdécile le plus élevé du TISA. Cela s'explique par la cohabitation d'une population très aisée (car vit en France mais travaille en Suisse) et d'une population pauvre.

A l'inverse, l'intercommunalité de Mulhouse présente une situation plus préoccupante : elle détient à la fois un rapport interdécile plus élevé que la moyenne de la France et du TISA et une médiane plus faible que celle de la France. Cela pose la question de la pauvreté et de la précarité que connaît l'agglomération, notamment en raison de son caractère ouvrier historique et de l'impor-



tance de ses Quartiers Prioritaires qui concentrent une population pauvre.

Le Pays de Rouffach et Sud Alsace Largue sont sûrement les intercommunalités qui s'en sortent le mieux : elles cumulent à la fois un rapport interdécile relativement faible (2,9) tout en ayant une médiane élevée (27 080 € et 26 500 €). Cette observation montre bien que la CC de Rouffach est aisée, comme mentionné à plusieurs reprises précédemment.

CONCLUSION

Une structure industrielle forte...

L'industrie est le pilier central de l'économie locale, représentant **22 % de l'emploi** salarié privé. L'industrie n'est pas à négliger ni à sous-estimer dans les politiques publiques car ces activités distribuent des revenus importants et dans l'ensemble des territoires, contrairement aux activités tertiaires.

... mais concentrée et fragile

L'industrie en Sud Alsace est concentrée dans **trois branches majeures : l'automobile, la chimie-pharmacie et la métallurgie**. Elles concentrent 44 % des emplois salariés du Territoire d'Industrie Sud Alsace. Le problème étant que ces trois branches rencontrent actuellement de grandes difficultés. La recherche de diversification industrielle devrait constituer un objectif majeur.

Qui plus est, **les activités sont concentrées dans quelques établissements importants**. Ces établissements sont souvent intégrés à des groupes étrangers, notamment allemands, américains ou suisses. La crise industrielle que traverse actuellement l'Allemagne pourrait conduire ses groupes à baisser leurs commandes en France, voire à rapatrier les activités. Ce qui mettrait certains territoires du TISA en grande difficulté.

Ces groupes étrangers ont porté l'industrie du TISA, mais il n'y a pas eu de création de sites majeurs depuis les années 1990. Et le problème est que **l'industrie du sud Alsace ne se renouvelle que très peu**. Il y a peu de créations d'entreprises, et lorsque qu'il y a, elles relèvent d'entrepreneurs individuels, n'employant aucun salarié le plus souvent. Il s'agit plus de petit artisanat (couture, bijoux, bougies, panneaux photovoltaïque en toiture...).

Tout converge donc pour que les effectifs salariés industriels déclinent ; déclin beaucoup plus marqué qu'au plan national.

Enfin, le TISA est marqué par **une forte concentration d'ouvriers et de professions intermédiaires**. Cette composition se reflète dans un taux de scolarisation post-baccalauréat faible et une prédominance de diplômés de type CAP qui ne permet pas aux diplômés de répondre aux nouvelles exigences techniques des entreprises. Ce qui se traduit par un taux de chômage élevé pour les personnes les moins qualifiées et des difficultés de recrutement sur des postes qualifiés. Parallèlement, le territoire souffre sans doute d'une difficulté à retenir localement ses jeunes diplômés.

Il y a donc un triple enjeu :

- la poursuite des études des jeunes,
- la formation des demandeurs d'emploi et

■ l'orientation des jeunes qui doit aller de pair avec une revalorisation de l'industrie.

De fortes hétérogénéités socio-économiques entre les intercommunalités

Sur le plan social, les **inégalités sont moins marquées au niveau du TISA qu'au niveau national** : le revenu disponible local est plus élevé et s'accompagne d'un rapport interdécile plus faible.

Néanmoins, de **fortes hétérogénéités persistent entre les intercommunalités** du territoire. Par exemple, Rouffach affiche un taux de cadres très élevé, pendant que Mulhouse subit une précarité plus forte avec un chômage de longue durée persistant et que Saint-Louis est porteur de très fortes inégalités de revenus.

Sur le territoire des trois frontières, qui est le premier bénéficiaire des emplois offerts par la Suisse, coexistent des transfrontaliers aux revenus élevés et des travailleurs pauvres, confrontés qui pis est à des prix (de l'immobilier notamment) élevés.

Cependant, la dépendance du Sud Alsace envers la Suisse doit être nuancée. Bien que le nombre de frontaliers progresse depuis le début des années 2000, **l'emploi dans le canton de Bâle semble agir également comme un amortisseur**. En effet, il semblerait que lorsque l'économie locale prospère, les flux vers la Suisse diminuent et inversement lorsque l'économie locale est en difficulté, les flux de transfrontaliers vers Bâle augmentent.

Un problème commun : le vieillissement de la population

Le vieillissement touche différemment les intercommunalités du Sud Alsace. La CA de Saint Louis a une démographie plus dynamique que les autres, alors que les vallées vosgiennes vieillissent en accéléré...

Ces évolutions démographiques posent trois problèmes majeurs :

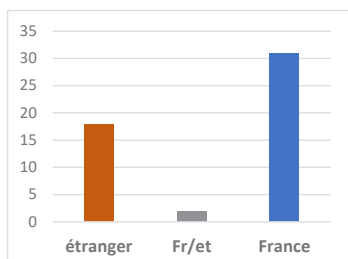
- **le renouvellement de la main d'œuvre disponible** : le manque de compétences va s'accroître avec les départs en retraite ;
- **la prise en charge des personnes âgées**, s'il y a moins d'actifs et alors que les métiers de l'aide à la personne ne sont pas très attractifs ;
- **des choix politiques délicats**, entre préférence des personnes âgées (et des élus) pour la tranquillité et le développement résidentiel alors que la situation du sud Alsace demande un dynamisme industriel renouvelé, ce qui n'ira pas sans quelques externalités négatives.

ANNEXE : ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE +50 SALARIÉS

L'identification de la «nationalité» des établissements industriels de 50 salariés et plus est le fait de l'Afut et ne peut être tenue pour exhaustive. Elle s'est basée sur le fichier

Sirene et une recherche de la nationalité de l'établissement sur internet : origine du capital, siège social... En gris les établissements à capital étranger.

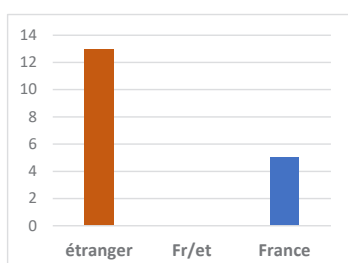
Mulhouse Alsace Agglomération



Lecture : sur 51 établissements de 50 salariés et +, 31 sont «français», 18 sont «étrangers» et 2 sont franco-étrangers

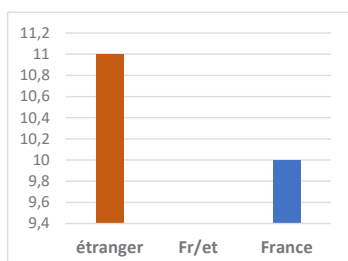
Nom	Commune
LAT NITROGEN	Ottmarsheim
ABTEY chocolaterie	Heimsbrunn
BUTACHIMIE	Chalampé
POULLAILLON	Wittelsheim
ALSACHIMIE (BASF)	Chalampé
STELLANTIS	Sausheim

Saint Louis Agglomération



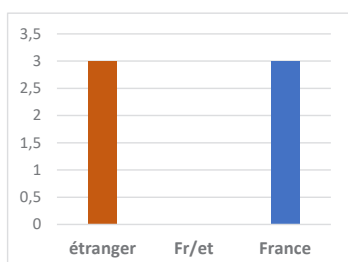
Nom	Commune
SES STERLING	Hésingue
BUBENDORFF	Saint Louis
CICE	Saint Louis
WELEDA	Huningue
DIEHL METERING	Saint Louis
DELPHARM	Huningue
CRYOSTAR	Hésingue
NOVARTIS PHARMA	Huningue
DSM NUTRITIONAL PRODUCTS	Village neuf

CC Thann-Cernay



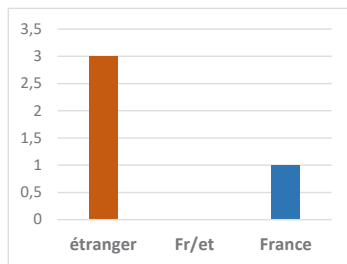
Nom	Commune
CROWN CERAM	Aspach. M
BURDA DRUCK	Vieux Thann
PROTECHNIC	Cernay
AKWEL	Vieux-Thann
CORTEVA AGRISCIENCE	Cernay
TRONOX	Thann
VYNOVA PPC	Thann
EMERSON PROCESS MANAGEMENT	Cernay

CC Vallée de la Doller et Soultzbach



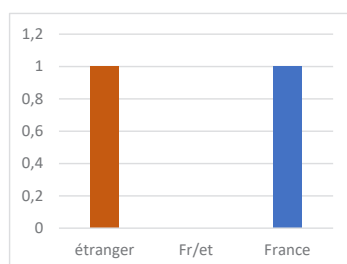
Nom	Commune
ERHARD PATISSIER GLACIER	Masevaux .N
CELLUTECH	Burnhaupt H.
TREFIMETAUX	Masevaux N.
AUTOMOBILES DANGEL	Sentheim
FLEX-N-GATE	Burnhaupt H.
AUTO CABLE	Masevaux N.

CC Saint-Amarin



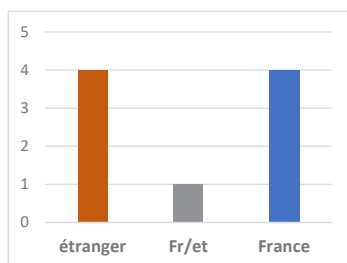
Nom	Commune
CANSIMAG FRANCE	Saint Amarin
VELCOREX	Saint Amarin
HYDRA BEAUTY & CLEAN	Moosch
GPV	Saint Amarin

CC Rouffach



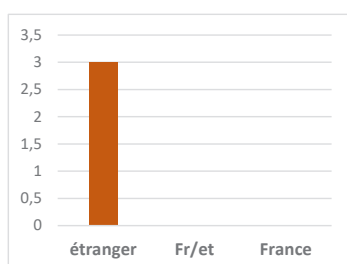
Nom	Commune
WOLFBERGER	Eguisheim
MAHLE THERMAL AND FLUID SYSTEMS	Rouffach

CC Guebwiller



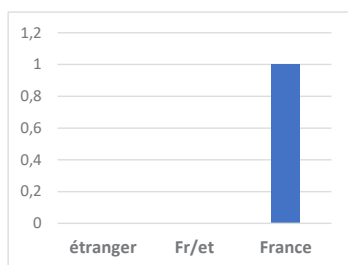
Nom	Commune
FELLMANN CARTONNAGES	Soultz HR
FIVES CELES	Lautenbach
ACOMETIS	Soultz HR.
ECKARDT	Soultz HR
SHARP MANUFACTURING	Soultz HR
SOJINAL	Issenheim
GLATFELTER INDUSTRIES	Issenheim
ARCONIC ARCHITECTURAL PRODUCTS	Merxheim
SOJINAL	Issenheim
N.SCHLUMBERGER	Guebwiller

CC du sundgau



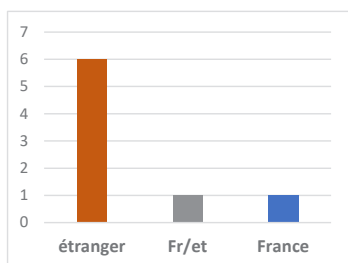
Nom	Commune
DAIICHI SANKYO	Altkirch
BBC CELLPACK PACKAGING	Illfurth
HOLCIM	Altkirch

CC sud Alsace Largue



Nom	Commune
ELYDAN	Seppois bas

CC Rhin-Brisach



Nom	Commune
FIBERWEB	Biesheim
SCHILLIGER BOIS	Vogelsheim
DS SMITH	Kunheim
EDF	Fessenheim
ESSITY	Kunheim
WRIGLEY	Biesheim
Constellium	Biesheim



PUBLICATIONS EN LIEN

Baromètre de l'industrie du Haut-Rhin, Afut, 2025
<https://afut-sudalsace.org/document/show/Barometre-de-l-industrie-du-Haut-Rhin-Comparaison-avec-le-Bas-Rhin-et-la-France-Emplois-et-etablissements-manufacturiers-commerce-exterieur-valeur-ajoutee-innovation>

Nos plus sincères remerciements aux partenaires qui nous ont appuyés dans cette mission : Région Grand Est, Service économique de l'agglomération mulhousienne, CCI, ADIRA

Afut 
agence de fabrique
urbaine et territoriale
SUD-ALSACE

CONTACT

Afut Sud-Alsace
33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE
03 69 77 60 70
www.afut-sudalsace.org

Direction de la publication

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Conception et rédaction

Didier Taverne (didier.taverne@afut-sudalsace.org)
Manon Vincentelli (manon.vincentelli@afut-sudalsace.org)

Cartographie

Anne Lichtle (anne.lichtle@afut-sudalsace.org)

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et référence exacte.